

# DK NEWS



Horaire des prières

Fajr: 03h41 Dohr: 12h51  
Asr: 16h43 Maghreb: 20h14 Isha: 21h55

MÉTÉO

Alger	: 29°	21°
Oran	: 30°	21°
Annaba	: 35°	23°
Béjaïa	: 27°	20°
Tamanrasset	: 42°	31°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 28 - samedi 29 juin 2024 / 22-23 Dhul-al hija 1445 - N° 3590 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

ALGÉRIE - POLOGNE

**Chargé par le président de la République, M. Attaf entame une visite officielle en Pologne**

P. 24

ALGÉRIE - ONU

**Le DGSN participe à New York à la 4<sup>e</sup> Conférence des chefs de police des pays membres de l'ONU**

P. 24

ALGÉRIE - RUSSIE

**Magramane et Bogdanov président à Moscou la 3<sup>e</sup> session des consultations politiques algéro-russes**

P. 24

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

## Tebboune réaffirme l'engagement de l'Etat à poursuivre le soutien à l'investissement et à impulser les exportations hors hydrocarbures

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux investisseurs nationaux et étrangers, à faciliter les procédures d'investissement et à donner une plus grande impulsion aux exportations hors hydrocarbures. Lors d'une émission spéciale diffusée jeudi soir par la Télévision algérienne sur l'inauguration par le président de la République de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), lundi dernier, le président a réitéré la volonté de l'Etat d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises industrielles dans l'élargissement de leurs investissements, notamment dans les domaines de l'électronique, de la sidérurgie et des industries agroalimentaires. Dans ses échanges avec plusieurs représentants d'entreprises présentes à la foire, le président de la République a salué les progrès réalisés par le secteur industriel national, notamment l'augmentation du taux d'intégration nationale au cours des dernières années, soulignant la disposition des pouvoirs publics à s'engager dans les solutions et les innovations proposées par les start-up. P. 3



HABITAT

**Formule location-vente : les nouvelles modalités d'acquisition des logements fixées (JO)**

P. 4

AFFAIRES RELIGIEUSES

**M. Belmehti préside la clôture de l'année de formation 2023-2024 des cadres de son secteur à Relizane**

P. 4

PARLEMENT

**M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN**

P. 3

SANTÉ

**DOULEURS ARTICULAIRES  
6 solutions naturelles pour les soulager**

Pp 12-13

F   T B A L L

COUPE D'ALGÉRIE 2024 (FINALE MCA-CRB)

**Le coup d'envoi du match décalé à 17h00 (FAF)**

P. 22



MUSIQUE

**Le 24<sup>e</sup> Festival européen de musique s'ouvre à Alger**

P. 16

TRANSPORT

**Reprise prochaine des dessertes ferroviaires entre l'Algérie et la Tunisie (ministre)**

P. 2

## MOUDJAHIDINE Tiaret : inhumation du moudjahid Sahraoui Hamdi

Le moudjahid Sahraoui Hamdi dit Abdelkader, a été inhumé jeudi au cimetière de Zaouia dans la localité de Tagdemt (Tiaret), a-t-on appris du directeur local des moudjahidine et des ayants droits, Bouasria Bagoumidi.

L'enterrement du moudjahid, décédé dans la soirée de mercredi à jeudi à l'âge de 84 ans, a été marqué par la présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire et une foule nombreuse de citoyens, signale-t-on. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laïd Rehiga a adressé un message de condoléance à la famille du défunt et à la famille révolutionnaire de la wilaya de Tiaret.

Le directeur des Moudjahidine de la wilaya de Tiaret a, de son côté, mis en exergue les qualités et les valeurs humaines du défunt, né à Tagdemt en 1940, et a rejoint les rangs de la Révolution en 1956.

## Mascara: inhumation du moudjahid Kessaïssia Mohamed

Le moudjahid Kessaïssia Mohamed a été inhumé, jeudi après-midi, au cimetière "Sidi Abdelkader" de Mohamadia (Mascara).

L'enterrement du défunt moudjahid, qui fut l'un des chefs de la zone 4 de la wilaya 5 historique, décédé mercredi à l'âge de 94 ans à son domicile, sis à Mohamadia suite à un malaise, a été marqué par la présence des autorités locales de la wilaya, de moudjahidine et de citoyens. Né en 1930 à Tenes dans la wilaya de Chef, le défunt a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) en 1956, a indiqué la direction locale des moudjahidine et des ayants-droit.

Il a dirigé plusieurs batailles et embuscades contre l'armée coloniale dans la région à l'instar de celle qu'il avait menée contre un train transportant des troupes de l'armée coloniale et des équipements militaires, entre la localité de Sehaouria (Mohamadia) Yellel (wilaya de Relizane).

## GHARDAÏA Arrivée du premier contingent de hadjis à l'Aéroport international "Moufdi Zakaria"

Le premier contingent de Hadjis (pèlerins) de la wilaya de Ghardaïa est arrivé jeudi en fin de matinée à l'Aéroport international "Moufdi Zakaria" de Ghardaïa en provenance des Lieux saints, après avoir accompli le cinquième pilier de l'Islam pour la saison 2024/1445h.

Ce groupe composé de 252 hadjis (hommes et femmes) des différentes communes de la wilaya de Ghardaïa a été accueilli à son arrivée dans un climat festif et organisationnel exemplaire par les autorités locales, leurs familles et proches, ainsi que des représentants de différents secteurs concernés. Des facilités administratives leur ont été réservées par les différents services. Le programme de retour des pèlerins au pays comprend 05 vols à partir des Lieux saints de l'Islam pour transporter plus de 1.250 pèlerins issus de deux wilayas Ghardaïa et El Menia vers l'Aéroport international "Moufdi Zakaria".

L'ensemble des pèlerins interrogés par l'APS ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation exemplaire de l'opération de pèlerinage dès le départ à partir de l'Aéroport de Ghardaïa. Ils ont également tenu à saluer les moyens mis en œuvre par l'Etat algérien pour leur permettre d'accomplir le cinquième pilier de l'Islam dans les meilleures conditions.

## TIZI-OUZOU Un incendie à proximité du marché de Draa Ben Khedda vite maîtrisé

Un incendie qui s'est déclaré jeudi après-midi à proximité du marché du centre-ville de Draa Ben Khedda, à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, a été vite maîtrisé grâce à l'intervention rapide des éléments de la Protection civile, rapporte un communiqué de ce corps constitué.

Le départ de feu a été signalé vers 13h dans un dépôt sauvage improvisé à proximité du marché de vêtements et l'intervention rapide des agents de la Protection civile de l'unité de Draa Ben Khedda a permis d'éteindre les flammes alimentées par des emballages en carton et en plastique et de l'herbe sèche se trouvant sur le site, ce qui a permis d'éviter sa propagation vers le marché, selon le même communiqué.

## PARLEMENT Clôture de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'APCE à Strasbourg avec la participation de l'APN



Les travaux de la 3<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont été clôturés, jeudi à Strasbourg (France), et ce avec la participation de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué, jeudi, un communiqué de l'institution parlementaire.

En marge des travaux de la session organisée les 24 et 28 juin, les députés Bouteldja Alla et Brahim Dekhinet, ont tenu plusieurs rencontres portant sur différents sujets dont "la situation dangereuse vécue par le peuple palestinien dans la bande de Gaza et dans les autres territoires occupés".

Lors de cette session, les représentants de l'Assemblée ont souligné "la nécessité de mettre fin au principe deux poids deux mesures au sujet de la cause palestinienne".

## TRANSPORT Reprise prochaine des dessertes ferroviaires entre l'Algérie et la Tunisie (ministre)

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a annoncé jeudi à Souk Ahras que la gare ferroviaire ayant fait l'objet d'une opération de réaménagement est désormais prête et sera prochainement ouverte en prévision de la reprise des dessertes sur la ligne ferroviaire Annaba-Souk Ahras (Algérie)-Tunis.

Lors de son inspection des stands des douanes et de la police des frontières dans cette gare, le ministre a appelé à "garantir impérativement la sécurité et les meilleures conditions de repos aux voyageurs se rendant en Tunisie via cette ligne qui sera prochainement relancée et à améliorer la qualité des services".

M. Zahana a salué les efforts des autorités de la wilaya pour réhabiliter cette gare inexploitée depuis plusieurs années, estimant que cela s'inscrit dans le cadre de la volonté politique des autorités algériennes et tunisiennes de relancer cette ligne.

Le ministre a affirmé sur site que "les espaces d'accueil dans cette gare disposent de toutes les conditions de sécurité pour les voyageurs auxquelles veillent les deux directions générales des Douanes et de la Sécurité ainsi que les travailleurs du secteur ferroviaire", ajoutant qu'"il sera procédé parallèlement à la relance du train du littoral depuis Souk Ahras vers les plages des wilayas d'Annaba et Skikda".

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 5 morts et 172 blessés en 24 heures (Protection civile)

Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et 172 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, indique, jeudi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, avec 2 morts et 4 blessés, suite à une collision entre deux véhicules sur la Route nationale N17 à Sfi-zeff, précise la même source.

Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages et de baignade fait état de la mort d'un jeune homme de 18 ans, dont le corps a été repêché sur la plage d'Oued El Gharraf, à Cap Djinet (wilaya de Boumerdes), ajoute le communiqué.

Durant la même période, le même dispositif a effectué 192 interventions pour le sauvetage de 108 personnes de noyade, dont 68 ont été prises en charge sur place et 15 autres ont été évacuées vers les hôpitaux.

## EDUCATION

### BEM : Zeghrar Lyna décroche son diplôme avec une moyenne de 19,94, la meilleure au niveau national



L'élève Zeghrar Lyna du CEM Mohamed-Azzouz de la wilaya de Laghouat a décroché son Brevet d'enseignement moyen (BEM) avec une moyenne de 19,94, la première au niveau national, selon les résultats annoncés jeudi par le ministère de l'Education nationale.

La deuxième place est revenue à l'élève Khitous Hadil du CEM Daoudi-Salah de Ras El Aïoun dans la wilaya de Batna, avec une moyenne de 19,92.

Quant à la troisième place, elle revient à l'élève Chahd Nour du CEM Colonel El-Haoues de la wilaya de M'sila, avec une moyenne de 19,87.

## ENERGIE

### Sonelgaz participe au Forum africain de l'énergie à Barcelone

ALGER, 27 juin 2024 - Le P-dg de Sonelgaz, Mourad Adjal, prend part aux travaux du Forum africain de l'énergie qui se tient du 25 au 28 juin à Barcelone (Espagne), indique un communiqué du groupe public.

M. Adjal aura, en marge du Forum, des entretiens bilatéraux avec plusieurs responsables au niveau africain et méditerranéen, ajoute le communiqué.

Les entretiens du P-dg de Sonelgaz avec la ministre ougandaise de l'Energie et du Développement minier, Mme Ruth Nankabirwa Ssentamu était une occasion pour "rappeler la qualité

des relations unissant l'Algérie et l'Ouganda" et exprimer "leur volonté commune d'œuvrer pour leur développement". Les deux parties ont également évoqué le volet énergétique, notamment "en ce qui concerne la distribution et le transport de l'électricité dans le cadre des liens avec les pays voisins".

## BORDJ BOU ARRERIDJ Mise en service prochaine de 3 hôtels

Trois nouveaux hôtels devraient être mis en service dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj "avant la fin de l'année 2024", a indiqué jeudi, le directeur local du tourisme et de l'artisanat, Abdelhalim Benmezouz.

Ces établissements hôteliers qui totalisent une capacité d'accueil de plus de 300 lits renforceront à terme le parc hôtelier de la wilaya et constitueront un plus pour le secteur touristique, a souligné le même cadre.

Le même responsable a insisté sur la nécessité de développer les prestations touristiques, notamment en matière d'encouragement du tourisme d'affaires d'autant que la wilaya de Bordj Bou Arreridj abrite un site important des industries de l'électronique et de l'électroménager. Il a également porté l'accent sur "le rôle de la presse dans l'animation touristique et la valorisation des différentes destinations et des multiples potentialités touristiques locales sur les plans culturel, religieux, thermal et écologique en plus du tourisme des affaires".

## SÉISME

### Secousse tellurique de 3,2 degrés dans la wilaya de Bejaïa (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 12h30 dans la wilaya de Bejaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km au sud-est de Melbou, précise la même source.

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

**Tebboune réaffirme l'engagement de l'Etat à poursuivre le soutien à l'investissement et à impulser les exportations hors hydrocarbures**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux investisseurs nationaux et étrangers, à faciliter les procédures d'investissement et à donner une plus grande impulsion aux exportations hors hydrocarbures.

Lors d'une émission spéciale diffusée jeudi soir par la Télévision algérienne sur l'inauguration par le président de la République de la 55<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), lundi dernier, le président a réitéré la volonté de l'Etat d'accompagner les porteurs de projets et les entreprises industrielles dans l'élargissement de leurs investissements, notamment dans les domaines de l'électronique, de la sidérurgie et des industries agroalimentaires.

Dans ses échanges avec plusieurs représentants d'entreprises présentes à la foire, le président de la République a salué les progrès réalisés par le secteur industriel national, notamment l'augmentation du taux d'intégration nationale au cours des dernières années, soulignant la disposition des pouvoirs publics à s'engager dans les solutions et les innovations proposées par les start-up.

A cet égard, et lors de sa halte au stand de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), le président de la République a insisté sur la nécessité d'"accélérer et de faciliter les procédures d'investissement", appelant les responsables de l'agence à accorder une attention particulière à certaines wilayas, dont Saïda, Djelfa, Laghouat et Khenchela, en matière de facilitation de la réalisation de projets d'investissement dans de nombreux secteurs.

Selon un bilan présenté à l'occasion, le nombre de projets d'investissement enregistrés au niveau de cette agence a atteint environ 7500 projets, dont 129 projets pour des opérateurs étrangers, d'une valeur globale de près de 3500 milliards de DA.

Dans le domaine des industries agroalimentaires, le président de la République a pris connaissance des projets du groupe "Cevital" dans le domaine de la culture des graines oléagineuses et de la betterave sucrière, soulignant qu'"il faut atteindre une production d'au



moins 2,5 à 3 millions de tonnes de grains oléagineuses pour pouvoir lever les restrictions sur l'exportation des huiles alimentaires".

Il a également appelé le groupe à investir dans des fermes de cultures oléagineuses dans les wilayas d'Adrar, In Salah, El Bayadh et Ouargla pour contribuer à la sécurité alimentaire nationale, mettant en exergue l'importance de la contribution des fermes pilotes dans les industries agroalimentaires. Concernant le domaine industriel, le président de la République s'est dit satisfait quant aux taux d'intégration atteints par le groupe "Condor" dans le domaine des produits électroménagers et électroniques, notamment les smartphones, qui oscillent entre 40 et 80%.

S'agissant de la sidérurgie, et au niveau du

stand de l'entreprise Tosyali-Algérie spécialisée dans la métallurgie, le président de la République a mis en exergue l'importance de cette filière dans la diversification des exportations hors hydrocarbures du pays. "Nous œuvrons pour que notre production de fer et de tôles d'acier algériennes puissent intégrer le marché européen et nous mèneront des discussions avec l'Union européenne à cet effet", a-t-il dit. Selon les explications fournies lors de la visite, la production de l'entreprise "devrait atteindre 5 millions de tonnes l'année prochaine, avec un objectif d'exportation de 3 milliards de dollars."

Concernant l'infrastructure ferroviaire, le président de la République a mis l'accent sur le caractère "stratégique et urgent" des projets

des lignes ferroviaires dans le sud du pays citant particulièrement les lignes minières de Gara Djebilet -Tindouf et de Bled El Hadba-Annaba. Lors de sa halte au pavillon de l'Agence nationale des études et du suivi des investissements dans le secteur ferroviaire, le président de la République a souligné qu'en seconde phase, il sera procédé au lancement des projets des lignes El Meniaâ -Adrar, In Salah, Tamanrasset et Reggane. Il a en outre souligné, dans le même contexte, l'importance de la décision de création d'un nouveau groupe ferroviaire d'ingénierie et de réalisation, annoncé récemment, rappelant que les entreprises algériennes ont actuellement une parfaite maîtrise des technologies de réalisation des ponts, aqueducs et lignes ferroviaires.

Le président de la République a également visité le pavillon des entreprises de l'industrie militaire relevant du ministère de la Défense nationale, où il s'est enquis des dernières réalisations de ces entreprises pionnières en matière d'armes, comme le fusil de précision de conception 100% algérienne et le système de drones, à l'instar du prototype "Sakr al Jazair 1". Selon les explications fournies au président de la République, le système de ces avions est à 100% algérien (réalisation, conception et homologation) et l'expertise acquise par l'entreprise l'habilité à développer des avions plus gros. La 55<sup>e</sup> édition de la FIA qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes), connaît la participation de près de 700 exposants nationaux et étrangers, représentant 32 pays.

Organisé sous le haut patronage du président de la République, cette manifestation internationale qui confirme chaque année son statut de premier événement économique se tient sous le thème "Passerelles d'échange et opportunités de partenariat et d'investissement", avec la Turquie comme "Invité d'honneur".

## PARLEMENT

**M. Boughali préside une réunion du bureau de l'APN**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a présidé jeudi une réunion du bureau de l'Assemblée, à l'indiqué la chambre basse du Parlement dans un communiqué.

M. Boughali a tenu, au début de cette réunion, à adresser ses remerciements aux membres du bureau après la fin de leur mandat en son sein, tout en leur témoignant de sa reconnaissance pour les efforts qu'ils ont fournis au cours de la troisième année de la neuvième législature du Parlement, et les

appelant "à continuer à travailler avec la même détermination afin d'honorer leurs missions en tant que représentants du peuple au sein de l'Assemblée populaire nationale", a précisé la même source. Les travaux de cette réunion du bureau, "ont été consacrés à l'examen des questions orales et écrites déposées à son niveau et à la transmission au Gouvernement de celles qui répondent aux conditions légales, indique, en outre, le communiqué. Enfin, le bureau a étudié certaines questions diverses et à caractère administratif.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE

**La lutte contre le fléau de la drogue exige la conjugaison des efforts à l'échelle internationale (ministre)**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a affirmé, jeudi à Alger, que la lutte contre le fléau de la drogue exigeait la conjugaison des efforts à l'échelle internationale, mettant en avant la corrélation entre le trafic de drogue et les autres formes de criminalité organisée transfrontalière, notamment le terrorisme.

Président l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur "Les principaux amendements contenus dans la loi 23-05 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes : entre théorie et pratique", le ministre a souligné que "la drogue constitue aujourd'hui l'un des problèmes les plus complexes auxquels est confrontée la communauté internationale", affirmant que "notre pays est pleinement conscient que la lutte contre un fléau transnational de cette ampleur exige la conjugaison des efforts à l'échelle internationale, notamment avec le développement des moyens de communication modernes qui ont accru les capacités de nuisance des réseaux de narcotrafiquants".

"La prolifération de ce phénomène au sein de la société, notamment chez les jeunes, consume les ressources des

Etats et menace leur sécurité, leur stabilité et la structure de leur tissu social, d'où la nécessité de l'éradiquer par la prévention, la répression et l'élimination de ses causes", a soutenu M. Tabi.

Et de rappeler, à cet égard, que "l'Algérie, qui s'est jointe aux efforts de la communauté internationale en matière de lutte contre la drogue, s'emploie, depuis des décennies, à mobiliser l'ensemble des acteurs de la société et tous les moyens à même d'enrayer ce fléau et de tarir ses sources", soulignant que les systèmes juridique et judiciaire nationaux avaient été renforcés pour conférer davantage d'efficacité à la lutte contre le fléau de la drogue.

Il a expliqué, à ce propos, que la loi 23-05 avait été amendée pour "renforcer les mesures de prévention contre la drogue et les substances psychotropes", rappelant qu'une stratégie nationale de prévention contre la drogue avait été mise en place et que la problématique liée à la classification de certaines substances psychotropes avait été réglée.

Le ministre a, par ailleurs, salué "le rôle important de l'Armée nationale populaire (ANP), des corps de sécurité, des services des Douanes et des organes compétents, qui mènent, a-t-il dit, des opérations qualitatives et profession-

nelles dans la lutte contre les barons de la drogue et les narcotrafiquants".

"Les tentatives d'inonder notre pays de psychotropes et de cannabis, notamment via la frontière ouest, révèlent une opération orchestrée visant à nuire à la santé physique et psychique des forces vives de la nation que sont les jeunes", a-t-il averti, jugeant impératif de "recourir aux instances onusiennes et aux organisations internationales pour les alerter sur la passivité de certaines parties face à ces narcotrafiquants".

De son côté, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté sur l'importance de l'accompagnement et de la prise en charge des toxicomanes, en mobilisant tous les moyens et les ressources nécessaires, soulignant que le fléau de la drogue était "un phénomène planétaire qui a entraîné l'effondrement des économies de plusieurs pays".

Il a, à cet occasion, fait état d'un accord avec le ministère de la Justice pour "l'ouverture de centres de référence pour le traitement des toxicomanes dans plusieurs wilayas", appelant à "renforcer l'action commune entre tous les intervenants afin de sauver les jeunes de ces poisons".

**PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE Clôture de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales**

La révision exceptionnelle des listes électorales a été clôturée, jeudi, en prévision de la présidentielle du 7 septembre prochain.

Le coup d'envoi de cette opération avait été donné le 12 juin, en vertu d'un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 7 septembre 2024.

Durant les cinq prochains jours suivant l'annonce de la clôture de la révision exceptionnelle, tout citoyen dont le nom ne figure pas sur la liste électorale peut présenter sa réclamation au président de la commission administrative électorale, au même titre que tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite, comme le prévoit la loi organique relative au régime électoral. Conformément à cette loi, le président de l'assemblée populaire communale ou le chef de la représentation diplomatique ou consulaire, doit notifier la décision de la commission administrative électorale dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours francs aux parties concernées, par tout moyen légal, conformément à l'article 68 de ladite loi. La révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à qui incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de "tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des postes diplomatiques et consulaires". Ledit article dispose que "l'Autorité indépendante veille à la révision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou référendaire".

A cet effet, il a été procédé à l'installation des commissions de révision au niveau des communes, composées d'un magistrat et de trois citoyens, au niveau de toutes les circonscriptions diplomatiques et consulaires qui œuvrent sous la supervision et responsabilité de l'ANIE, dont le président, Mohamed Charfi, avait déclaré œuvrer inlassablement à mobiliser tous les moyens humains et matériels afin de préparer, dans les meilleures conditions la prochaine élection présidentielle.

Pour ce faire, a-t-il poursuivi, l'accent est mis sur "la sensibilisation, l'explication et la mise en place des mesures réglementaires et juridiques, ainsi que la préparation nécessaire pour ce rendez-vous crucial".

## ARMÉE

## Sortie de nouvelles promotions de l'École supérieure militaire d'Information et de Communication

Le Directeur de l'Information et de la Communication à l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général-major Sabaa Mabrouk, a présidé jeudi à l'École supérieure militaire d'Information et de Communication à Sidi Fredj (Alger) une cérémonie de sortie de nouvelles promotions au titre de l'année 2023-2024.

Le Général-major a écouté un exposé détaillé présenté par le Commandant de l'École, le Général Salim Keraiche dans lequel il a présenté les résultats réalisés dans les différentes catégories et sessions de formation, outre un résumé sur les efforts et les activités pédagogiques exécutés durant l'année scolaire.

Le Général-major a inspecté les quarrés des promotions sortantes baptisées du nom du défunt moudjahid, le Général El-Hachmi Hadjres.

Dans son allocution prononcée à l'occasion, le Commandant de l'École a passé en revue les principaux aspects de la formation militaire, universitaire et spécialisée en sciences de l'Information et de la Communication dont ont bénéficié les stagiaires et les élèves, conformément aux programmes théoriques et pratiques.

En marge de cette cérémonie, le Général-major Sabaa Mabrouk a visité les ateliers scientifiques de l'École, où il a suivi des exposés sur les projets de recherches et de mémoires, en sus d'ateliers pratiques, où il a rappelé l'intérêt accordé par le Haut commandement de l'ANP à l'Information et la Communication.

Enfin, la famille du défunt moudjahid El-Hachmi Hadjres a été distinguée par le Général-major. A noter que la cérémonie de clôture a été marquée par des présentations sportives mettant en avant la disponibilité des stagiaires en matière d'attaque et de défense avec précision et professionnalisme.

## PÊCHE

## Les professionnels de la wilaya de Annaba exposent leurs préoccupations à M. Badani

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a reçu, jeudi, des membres du Bureau de l'Association des armateurs et des professionnels de la pêche de la wilaya de Annaba, qui lui ont exposé leurs préoccupations et suggestions relatives aux questions socio-professionnelles en relation avec l'activité de la pêche, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, M. Badani a salué les différentes initiatives prises par l'association au niveau local, appelant à "œuvrer à la généraliser au niveau national, notamment ce qui concerne "la conclusion d'une convention de partenariat avec la Société nationale d'Assurance (SAA), permettant aux armateurs des bateaux de pêche de la wilaya d'Annaba d'assurer leurs bateaux à des tarifs préférentiels", ajoute la même source. En outre, le ministre s'est félicité de "la convention signée avec la start-up +Allô Tabibi+ qui assure la prise en charge médicale au profit des marins et de leurs familles au niveau du port, en plus de fournir des services de prise en charge à distance dans des cas exceptionnels".

Enfin, les représentants de l'association ont exprimé "leur volonté de contribuer et d'aider avec tous les moyens possibles dans la recherche des marins disparus suite au naufrage du bateau de pêche au niveau des côtes de la ville de Gha-zaouet (Tlemcen)", conclut le communiqué.

## CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

## Le CNDH œuvre à l'acquisition et à l'exercice des droits dont celui de vote (Zaalani)

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a affirmé jeudi à Oum El Bouaghi que le Conseil "œuvre à l'acquisition et à l'exercice des droits dont celui de vote".

Dans son allocution au cours des travaux d'une conférence tenue à l'université Larbi Ben M'hidi à l'occasion du 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse et du 68ème anniversaire de la bataille d'Arar d'Oum El Bouaghi, M. Zaalani a affirmé:

"nous sommes tenus au CNDH non seulement d'acquiescer les droits mais aussi de les exercer et nous œuvrons à participer en tant que citoyens au prochain rendez-vous électoral". Il a ajouté: "ces droits nous devons les exercer dont celui de vote, exercé librement conformément à la loi", soulignant que le CNDH "mènera une campagne pour l'exercice des divers droits dont celui de vote vers lequel nous nous dirigeons prochainement".

Le même responsable a évoqué le rapport

entre les droits et la bataille d'Arar, thème de la conférence, estimant que la relation entre cette bataille, la révolution algérienne et les droits est "solide et constante". Initiée par le secrétariat local de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), la direction des moudjahidine, le musée du moudjahid et l'ordre des avocats d'Oum El Bouaghi, la rencontre s'est déroulée en présence du wali, Aïssa Aïssat et a donné lieu à la présentation de témoignages vivants sur la bataille d'Arar

qui a eu lieu le 24 juin 1956 à Ain Zitoun. Le moudjahid M'hamed Messaadia qui a participé à la bataille, Daya Adnane qui y avait perdu son bras et Nouar Ferah dont les parents sont tombés en martyre durant la bataille ont présenté leur témoignage sur la barbarie de l'armée coloniale dont les avions et les chars avaient alors bombardé les maisons sans distinction entre civils désarmés et moudjahidine.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

## M. Belmehdi préside la clôture de l'année de formation 2023-2024 des cadres de son secteur à Relizane

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, jeudi dans la wilaya de Relizane, la cérémonie de clôture de l'année 2023-2024 des instituts spécialisés en formation des cadres du secteur.

La cérémonie, qui a eu lieu à l'Institut national spécialisé de formation des corps spécialisés de la direction des affaires religieuses et des wakfs "Sidi Mohamed Belkebir" dans la commune de Bendaoud, a été suivie par visioconférence par les étudiants diplômés des instituts spécialisés en formation des cadres du secteur à travers le pays.

Cette occasion, le ministre a souligné que le système de formation 2023-2024 dans le secteur des affaires religieuses et des wakfs compte aujourd'hui la sortie de 870 diplômés dont des imams, des enseignants du Coran, des muezzins et des préposés (kaïms), dont 24 issus de pays d'Afrique et autres, notant l'inscription pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie du rang d'imam prédicateur.

M. Belmehdi a affirmé que



"ce nombre d'imams et de cadres religieux sera une pierre angulaire au service de la référence religieuse de l'Algérie, pays des martyrs, à la lumière de la modération dont font preuve les imams".

Dans une déclaration à la presse lors de l'inauguration de

la mosquée "Okba Ibn Nafaa" dans la commune de Jdiouia, le ministre a indiqué que cette mosquée s'ajoute aux infrastructures de l'Algérie, faisant savoir que plus de 100 nouvelles mosquées sont ouvertes chaque année à travers le territoire national et que ce nombre a été dé-

passé au cours du premier semestre de l'année en cours. Dans ce contexte, il a déclaré que "l'ouverture de nouvelles mosquées à travers différentes régions du pays est une preuve de la bonté originale des Algériens et de leur attachement à leur pays, à leur religion, à l'espoir et à la vie dont le slogan a été prôné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour l'intégrer au développement du pays et au service nos jeunes".

Par ailleurs, le ministre a inspecté le projet de la mosquée-pôle de haï "Ziraiya" de la ville de Relizane dont la réception est prévue, selon l'entreprise en charge des travaux, dans dix mois.

Cette occasion, M. Belmehdi a mis l'accent sur la nécessité de rattraper le retard pour sa livraison dans les plus brefs délais.

## EDUCATION

## Examen du BEM: un taux national de réussite de 62,85% (ministère)

Le taux national de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, a atteint 62,85 % parmi ceux ayant décroché une moyenne équivalente à ou supérieure à 10 sur 20, a indiqué jeudi le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

Selon le ministère, le nombre global des candidats scolarisés inscrits s'élève à 805.444 candidats, dont 799.612 candidats

scolarisés qui se sont présentés à l'examen, et parmi lesquels 502.521 candidats admis.

Selon la même source, le nombre de candidats scolarisés admis avec mention s'élève à 263.088 candidats, répartis sur 7.874 candidats avec mention Excellent, 45.554 candidats avec mention Très Bien, 79.334 avec mention Bien et 130.326 candidats avec mention Assez Bien, Quant aux

élèves admis en première année secondaire, leur nombre s'élève à 585.882 candidats, soit un taux de 73,27 %. A cette occasion, le ministère adresse ses remerciements aux membres de la corporation éducative, "pour les efforts qu'ils ont consentis, tout au long de l'année scolaire, ainsi qu'aux départements ministériels et corps de sécurité, pour leur contribution au succès de cet examen".

## HABITAT

## Formule location-vente : les nouvelles modalités d'acquisition des logements fixées (JO)

Les nouvelles conditions et modalités d'acquisition de logements publics réalisés dans le cadre de la formule location-vente ont été fixées par un décret exécutif publié dans le Journal officiel n 43.

Il s'agit du décret exécutif n 24-203 modifiant et complétant le décret exécutif n 01-105 du 23 avril 2001, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 25 juin courant et qui fixe "les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics ou sur ressources bancaires ou tous autres financements".

A rappeler que le Gouvernement avait examiné, le 12 juin, lors d'une réunion présidée par M. Larbaoui, le projet de ce nouveau décret exécutif, en application des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'ouverture des inscriptions au programme AADL3 à partir du 5 juillet prochain. En vertu de ce texte, le souscripteur à l'acquisition d'un logement

dans le cadre de la location-vente, doit s'acquitter d'un apport initial de 38% du prix du logement dans les délais impartis. Le versement de cet apport s'effectue selon des tranches, à savoir 10% après l'acceptation provisoire de la demande, 7% à l'achèvement des travaux de fondation, 7% à la fin des travaux de gros ouvrages, 7% à l'achèvement de tous les travaux de corps d'état secondaires et ceux des voiries et réseaux de viabilité tertiaire, ainsi que 7% à la signature du contrat location-vente et la remise des clés du logement.

Selon les dispositions de ce texte, le coût final devant servir au calcul du prix du logement est fixé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, du coût des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de celui des travaux de viabilisations tertiaires, augmenté du montant des différentes prestations effectuées.

La location-vente est consentie à tout postulant ayant le revenu mensuel net et/ou avec le revenu net cumulé de son

conjoint entre un montant supérieur à 24.000 DA et n'excédant pas six (6) fois le salaire national minimum garanti (SNMG).

Cette formule est accessible au postulant n'étant pas propriétaire ou n'ayant pas été propriétaire lui et/ou son conjoint d'un terrain à bâtir ou d'un bien immobilier à vocation d'habitation par voie de possession acquisitive ou par toute forme de propriété, ou par une décision rendue par un organisme de l'Etat, avant la signature du contrat location-vente par devant un notaire, enregistré et publié. Cette formule est ouverte également au postulant n'ayant pas bénéficié ni lui, ni son conjoint, d'une aide financière de l'Etat en vue de la construction ou de l'acquisition d'un logement, avant la signature du contrat location-vente par devant un notaire, enregistré et publié.

Aussi, l'accès au logement dans le cadre de la location-vente est régi par un dispositif d'épargne logement auprès de la

Banque nationale de l'habitat. Il a été également mentionné que le bénéficiaire doit s'acquitter du montant du prix du logement sur une durée de 35 ans pour le revenu net cumulé supérieur à 24.000 DA et inférieur ou égal à 4 fois le SNMG, et durant 30 ans pour le revenu net cumulé est supérieur à 4 SNMG.

S'agissant des bénéficiaires inscrits en 2013, ils doivent s'acquitter du prix du logement durant 25 ans, alors que cette période est de 20 ans pour les inscrits de 2001-2002, dont les dossiers ont été mis à jour en 2013, selon les dispositions de ce texte.

En outre, le paiement doit être effectué par le bénéficiaire avant que son âge ne dépasse les 70 ans, est-il encore indiqué dans ce décret, soulignant qu'en cas d'incapacité de s'acquitter du prix de logement ou ayant atteint l'âge requis, le bénéficiaire peut désigner une tierce personne "KAFIL" à l'effet de prendre en charge le paiement du montant des mensualités échues.

## TÉBESSA

**M. Baddari inaugure un nouveau pôle universitaire à Boulhaf Dir**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé jeudi dans la commune de Boulhaf Dir (wilaya de Tébéssa) la cérémonie d'inauguration du nouveau pôle universitaire "chahid Drid Abdelmadjid".

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans cette wilaya en compagnie du ministre des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, Lakhdar Rekhrouk, M. Baddari a affirmé que cette nouvelle structure universitaire "permettra aux étudiants de mener leurs cursus et recherches scientifiques dans de meilleures conditions, de sorte à former des chercheurs et étudiants innovants qui adhèrent à la vie scientifique et contribueront au processus de développement de cette wilaya frontalière, étroitement lié au secteur de l'enseignement supérieur".

Il a ajouté que l'inauguration de cette structure dotée des commodités nécessaires s'inscrit dans le cadre du programme de travail du gouvernement 2021-2024 visant à consolider les capacités d'accueil des étudiants et leur offrir les services nécessaires.

"L'université de Tébéssa a réalisé ses objectifs opéra-



tionnels en rapport avec le programme du président de la République et son 41ème engagement visant à faire de l'université un cadre d'enseignement, de développement et d'innovation", a affirmé M. Baddari soulignant que "tous les objectifs ont été atteints avec succès dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'entrepreneuriat et de

l'innovation". Selon les explications données sur place par le directeur local des équipements publics, Brahim Baouta, en présence du wali, Saïd Khalil, ce nouveau pôle érigé sur une superficie de 45 hectares pour une enveloppe de plus de 4 milliards DA offre 8.000 places pédagogiques réparties sur les deux facultés des lettres et des langues et des sciences hu-

maines et sociales ainsi que l'Institut des activités sportives et physiques.

Le pôle dispose de 16 amphithéâtres, 95 salles, une bibliothèque, un pavillon administratif, 200 bureaux pour enseignants et espaces pour clubs scientifiques, selon le même responsable.

Lors de ses discussions avec des étudiants en marge de l'exposition tenue au nouveau pôle sur les start-up et les projets innovants, le ministre a appelé à diffuser la culture de l'entrepreneuriat dans les milieux étudiants et à les soutenir dans leurs recherches scientifiques, les exhortant à concrétiser leurs projets, notamment ceux ayant obtenu des brevets d'invention et le label de projet innovant.

Il a également exhorté les autorités locales à mettre en place un environnement favorable à l'accompagnement des étudiants lors des diverses phases de concrétisation de leurs projets.

## MÉDÉA

**Plus de 230 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Mfatha**

Au total, 235 foyers ventilés à travers la commune de Mfatha (Daira de Kdsar-El-Boukharri), sud de Médéa, ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution de gaz naturel.

Un investissement d'un montant de l'ordre de 42 millions DA a été injecté pour le raccordement de ces domiciles répartis entre les agglomérations urbaines secondaires de Rebaïa, Ouled Saken, Kerabia et Djelid, relevant de la commune de Mfatha, à 8,4 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Médéa, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie, Tayeb Zaidi.

La commune a bénéficié également de deux autres projets, l'un portant raccordement en gaz naturel de près de 900 autres foyers de la commune, l'autre concerne le raccordement en électricité de plus de 80 habitations rurales en électricité.

Le lancement des travaux de ces deux projets s'est déroulé en présence du chef de l'exécutif local, Djahid Mous qui a instruit les responsables du secteur de l'énergie et les entreprises en charge de l'exécution des projets en question, de les livrer dans les délais impartis.

Ainsi, il est programmé le raccordement en gaz naturel de 897 foyers situés dans les agglomérations urbaines secondaires de Ouled Haoua, El-Hammam, et Ain-Aïcha, toujours dans la commune de Mfatha.

Crédité d'une enveloppe de 78 millions de DA, le projet devrait être livré à la fin du mois de septembre prochain, selon les instructions du chef de l'exécutif local, tandis qu'une subvention de 20 millions de DA a été débloquée pour le financement des travaux de raccordement en électricité de 82 habitations rurales ventilées à travers les villages de Ouled-Aïcha, Ouled Saken, et Mouaïssia, a indiqué le directeur de l'énergie.

## SAIDA

**Sortie de 72 diplômés imams et enseignants du Coran**

Une cérémonie de sortie d'une promotion de 72 diplômés au grade d'imam prédicateur et enseignant du Coran, a eu lieu jeudi à l'Institut national de formation spécialisée des corps constitués de la direction des affaires religieuses et des wakfs de Saïda.

Le wali de Saïda, Amoumen Marmouri a présidé la cérémonie de remise des diplômés aux sortants de cette promotion, qui porte le nom de l'éminent savant, Cheikh Hadj Khodja Boudjelal et qui comprend 24 imams et 48 enseignants du Coran dont 15 enseignantes,

qui ont suivi une formation de deux années.

Lors de cette cérémonie mise à profit pour honorer les majors de promotion, le directeur de wilaya des affaires religieuses, Ahmed Bendjemai a souligné, à l'APS, que cette promotion d'imams prédicateurs et enseignants du Coran est un plus pour le secteur qui entameront leurs missions à travers les mosquées du pays.

Cheikh Hadj Khodja Boudjelal, né le 1958 dans la wilaya de Saïda, a poursuivi ses études aux zaouias et récitation du

coran à l'âge de 11 ans. Il fut distingué pour son intelligence et sa perspicacité. Il rejoint l'Organisation civile du Front de libération nationale en 1956. La ferme familiale, "Frères Khodja" dans la commune d'Ouled Khaled fut un centre pour les moudjahidines de l'Armée de libération nationale.

Après l'indépendance, Khodja Boudjelal a exercé comme imam depuis 1964 et a été nommé directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Saïda jusqu'en 1996. Il est décédé le 30 juillet 2023.

## OUARGLA

**Plus de 250.000 palmiers ciblés par le traitement contre les maladies parasitaires (DSA)**

Pas moins de 250.000 palmiers de la wilaya de Ouargla seront traités contre les maladies parasitaires de Boufaroua et du Myelois (ver des dattes) dans le cadre de la campagne préventive lancée jeudi, au titre de la saison agricole 2023-2024, dans la wilaya, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

Retenue au titre du programme de la protection de la santé végétale, cette cam-

pagne ciblera le traitement, en sa première phase, d'une richesse phœnicicole de plus de 133.000 palmiers contre la maladie de Boufaroua et, en sa seconde phase, un autre effectif de 117.000 palmiers contre le Myelois, ver de dattes, a détaillé l'inspecteur de la santé végétale à la DSA, Abdelghani Kadri.

Cette campagne tend, outre l'amélioration quantitative et qualitative des dattes, à la préservation

d'une richesse phœnicicole de plus de 1,2 million palmiers occupant une surface de 10.790 ha à travers les différentes régions de la wilaya de Ouargla. Le développement de la phœniciculture, une des importantes ressources économiques, revêt une importance particulière des autorités locales qui s'emploient à préserver et à améliorer la production des dattes à travers une série d'actions consistant notam-

ment en la lutte contre les maladies parasitaires.

La sensibilisation des phœniciculteurs sur le nécessaire nettoyage et l'entretien des palmeries par la lutte contre la prolifération des mauvaises herbes, le débroussaillage, l'irrigation et le traitement régulier des palmiers, font partie des actions inscrites au titre de la stratégie nationale de protection de la richesse phœnicicole.

## EL TARF

**90 millions DA pour réaliser 5 projets au profit de la commune Raml Souk (responsable)**

Une enveloppe financière de 90 millions DA a été octroyée au titre de l'exercice 2024 pour la réalisation de cinq projets au profit de la commune frontalière Raml Souk (40 km à l'Est d'El Tarf), apprend-on jeudi du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Ces projets concernent l'aménagement urbain d'agglomérations rurales, l'approvisionnement en eau potable, le raccordement au réseau d'assainissement, la rénovation de l'éclairage public et la réalisation d'un château d'eau pour la lutte contre les incendies de forêt, a précisé à l'APS, Abdenafaa Sawab.

Selon le même responsable, ces projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et par le budget de wilaya contribueront à terme à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune, les services publics et les conditions de vie de la population de cette localité frontalière.

Tous ces projets dont certains lancés et d'autres en cours de lancement seront réceptionnés "avant la fin de l'année en cours 2024", selon la même source.

## CONSTANTINE

**Lancement d'une campagne de sensibilisation sur la prévention de la dermatose nodulaire contagieuse bovine (responsable)**

Une campagne de sensibilisation et d'information sur les méthodes de prévention de la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC), a été lancée jeudi à Constantine pour cibler des éleveurs de différentes communes de la wilaya, a indiqué, jeudi à l'APS, l'inspecteur vétérinaire, Mourad Benameur.

L'opération initiée par l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya a ciblé dans sa première journée les éleveurs bovins des communes de Constantine et d'Aïn Smara. Elle est organisée en étroite collaboration avec la chambre de l'agriculture de wilaya (CAW) et de l'antenne locale de l'union nationale des paysans algériens (UNPA), a précisé le même responsable.

Première du genre à l'échelle locale, cette campagne, a-t-il dit, s'inscrit dans le cadre des directives du minis-

tère de l'agriculture et du développement rural visant la prévention et la lutte contre l'apparition de cas de cette maladie enregistrés durant les derniers mois dans plusieurs wilayas de l'Est du pays à l'instar de Mila, de Sétif et de Souk Ahras.

Des équipes de médecins vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire de la wilaya et des cadres spécialisés de la chambre de l'agriculture sont mobilisés afin d'assurer la réussite de cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 4 juillet prochain pour toucher l'ensemble des communes de la wilaya.

Affirmant qu'aucun cas de cette maladie, n'a été signalé jusqu'à présent dans la wilaya de Constantine,

M. Benameur a fait part que des mesures préventives ont été prises suite à l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse bovine dans certaines wilayas. Il s'agit

dans ce contexte de la fermeture depuis mardi dernier des marchés à bestiaux dans plusieurs communes, en application de l'arrêt de wilaya 1417 du 25 /06/2024 portant aussi l'interdiction du déplacement du cheptel bovin entre wilayas.

La dermatose nodulaire contagieuse est une maladie virale hautement contagieuse, transmise par des insectes qui affecte les bovins et cause des lésions cutanées et entraîne une diminution de la production laitière, des avortements et des troubles de la fertilité, indique-t-on de même source.

Le secteur agricole dans la wilaya de Constantine compte actuellement environ 40.000 têtes bovines appartenant à près de 1.600 éleveurs adhérant à cette filière agricole, a-t-on appris des responsables de la DSA.

## ALGÉRIE - AUTRICHE M. Attaf invite les opérateurs autrichiens à saisir les immenses opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a invité les opérateurs économiques autrichiens, jeudi depuis Vienne, à saisir les immenses opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie, définissant cinq domaines prioritaires d'investissement.

"Je voudrais vous inviter à saisir les innombrables et immenses opportunités d'affaires qu'offre l'Algérie et je vous encourage à être la force motrice du partenariat économique prometteur entre nos deux pays amis", a déclaré M. Attaf lors d'une rencontre avec des chefs d'entreprises autrichiennes, en marge de la visite qu'il effectue en Autriche, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

"Je peux vous assurer une fois de plus qu'il n'y a pas de meilleur moment pour le faire que maintenant, car l'Algérie libère enfin tout son potentiel en tant que partenaire crédible et fiable dans le monde économique", a-t-il soutenu lors de la rencontre qui a vu la présence des représentants de la Chambre de Commerce austro-arabe, de la Chambre économique fédérale et de la Fédération des industries autrichiennes.

M. Attaf a ainsi défini 5 domaines "prioritaires" qui pourraient présenter, a-t-il dit, un intérêt particulier pour les entreprises autrichiennes pour investir en Algérie.

Le premier domaine concerne le développement des énergies nouvelles renouvelables, dont l'hydrogène, a avancé le ministre, saluant le "vif intérêt manifesté par un grand groupe autrichien pour le projet SouthH2 Corridor", initié conjointement par l'Algérie, l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie.

Le deuxième domaine est celui des mines, notamment à travers les trois grands projets structurants lancés par l'Algérie, à savoir le mégaprojet intégré de phosphate à Tébessa, la mine de fer à Tindouf et la mine de zinc à Bejaia. Le troisième domaine est celui de l'expansion et de la modernisation du secteur ferroviaire, a poursuivi M. Attaf, invitant les entreprises autrichiennes à saisir les nombreuses opportunités d'affaires qui découlent des projets de ce secteur, pour lequel le gouvernement algérien a récemment alloué une enveloppe budgétaire d'environ 15 milliards de dollars pour la construction de 6000 km de voies ferrées à travers le pays.

La production d'eau est le quatrième secteur prioritaire qui pourrait attirer les investisseurs autrichiens, a soutenu le ministre, rappelant que l'Algérie a adopté un ambitieux programme de dessalement d'eau et mis en œuvre un important programme de construction de nombreuses stations d'épuration des eaux usées.

Le cinquième et dernière cité par le ministre est le développement du secteur agricole qui présente "une opportunité inexploitée pour les investisseurs", en particulier dans le Sud du pays où l'objectif est d'aménager 3 millions d'hectares pour des investissements à grande échelle, selon M. Attaf.

Le ministre a toutefois souligné qu'il existait également d'autres domaines prometteurs pour l'investissement en Algérie, tels que les start-ups, l'industrie pharmaceutique, les technologies de la communication et de l'information ou encore le tourisme. Soulignant que l'Algérie est actuellement le troisième partenaire commercial de l'Autriche en Afrique, avec près de 400 millions d'euros d'échanges, et environ 500 entreprises autrichiennes actives en Algérie, principalement dans le commerce, le ministre a cependant regretté le fait que les investissements autrichiens en Algérie "sont quasi inexistant". "Pour le moins que l'on puisse dire, ces deux chiffres ne reflètent pas vraiment l'énorme potentiel de partenariat et de coopération qui existe entre nos deux nations amies, d'autant plus que l'Algérie connaît de profondes mutations à la suite des différentes réformes économiques qui ont été initiées par le Président de la République", a-t-il argué.

M. Attaf a donc saisi l'occasion pour présenter à Vienne ces réformes qui ont "déverrouillé le grand potentiel de l'économie algérienne dont les bonnes performances ont été soulignées dans les derniers rapports du FMI et de la Banque mondiale". Le ministre a rappelé, à ce titre, la promulgation de plusieurs nouveaux textes législatifs contenant des mesures incitatives pour les investisseurs, dont la loi sur l'investissement de 2022, la loi monétaire et bancaire de 2023 et celle sur le foncier économique de 2023.

Il a également rappelé les récentes réformes financières et bancaires, les projets de construction de nouveaux ports, qui seront reliés aux autres pays africains par des routes, avec l'autoroute transsaharienne, et par des trains, ainsi que la multiplication des liaisons aériennes avec les pays africains et européens afin de fluidifier les échanges.

## ALGÉRIE - OCDE Signature d'une convention multilatérale portant sur la lutte contre l'évasion fiscale

Une convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices "Instrument Multilatéral BEPS" a été signée, jeudi, par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette convention a été signée, par M. Faïd, en présence du secrétaire général adjoint de l'OCDE, Mme Fabrizia Lapecorella et de la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a précisé la même source.

Cette convention a pour objectif "de lutter efficacement contre les pratiques d'évasions fiscales internationales, mises en place notamment, par les entreprises multinationales par le biais de l'utilisation inappropriée des conventions fiscales", a fait savoir le ministère.

Elle s'applique, "parallèlement, aux conventions fiscales bilatérales conclues par l'Algérie, en modifiant leur mise en œuvre de manière à y insérer certaines mesures, visant à prévenir l'érosion



de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, sans devoir passer par des procédures, longues et coûteuses, des négociations bilatérales", a ajouté le communiqué.

Le ministère a signalé, également, que cette convention multilatérale a été signée par 32 pays avec

lesquels l'Algérie a conclu une convention fiscale bilatérale.

Cette convention multilatérale permettra, selon le communiqué, "à notre pays de renforcer son arsenal juridique de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales, en mettant à la

disposition de l'administration fiscale, des moyens juridiques supplémentaires lui permettant de faire face, plus efficacement, à certaines pratiques d'évitement fiscal dommageable aux ressources de l'Etat et à son développement durable".

D'autre part, la signature de cette convention marque, aussi, "l'engagement de l'Algérie à améliorer son climat des affaires, dans la mesure où elle contribuera à renforcer la sécurité juridique accordée aux investisseurs en particulier et aux contribuables en général, notamment à travers le renforcement des mécanismes de règlement des différends fiscaux internationaux", a-t-on souligné de même source.

## RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE 63% des exploitations agricoles recensées (responsable)

L'opération de recensement général de l'agriculture (RGA), lancée du 19 mai au 17 juillet sous le thème "Information fiable...développement durable", a permis de recenser 63% du total des exploitations agricoles en Algérie, avec l'adhésion des agriculteurs à l'opération, a affirmé jeudi un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, le Directeur des statistiques, de la Numérisation et de la Prospective au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M'hamed Tifouri a indiqué que l'opération de recensement a englobé jusqu'à mercredi, "63% du total des exploitations, soit plus de 800.000 exploitations, avec un taux de plus de 70 % dans 17 wilayas".

M. Tifouri a souligné que "plusieurs communes ont finalisé l'opération de recensement qui s'est poursuivie, même durant la période des examens scolaires et de Aid El-Adha", se félicitant que les agriculteurs, les éleveurs aient pris conscience que l'opération était en leur faveur. Les données ont été présentées lors d'une rencontre d'évaluation organisée, jeudi, par le ministère de l'Agric-

culture avec les observateurs de wilaya, a ajouté le responsable, affirmant que le recensement engloberait toutes les exploitations agricoles sans exception au nombre global de près de 1.200.000 exploitations.

Il a tenu à préciser que le nombre global d'exploitations agricoles était appelé à augmenter, après l'enregistrement de nouvelles exploitations ne figurant pas auparavant dans les informations administratives de certaines wilayas, saluant, dans ce sens, l'action de proximité menée par certains agents de recensement.

Précisant que le recensement a relevé l'existence d'exploitations sur des terrains domaniaux et des terrains Arch, M. Tifouri a assuré que "les bonnes décisions seront prises au profit des agriculteurs exploitant ces terres, quel que soit leur statut juridique", ajoutant que le recensement général de l'agriculture (RGA) couvrira toutes les plantations en termes de type et de nombre, y compris les arbres fruitiers, outre le marquage des têtes de bétail par un numéro d'identification.

Il a, également, salué l'efficacité des campagnes de sensibilisation qui ont ac-

compagné l'opération de recensement, qui avait permis de rassurer certains agriculteurs qui avaient insisté sur la confidentialité de leurs données.

S'agissant de l'attestation de recensement octroyée aux agriculteurs, l'intervenant a précisé que les Directions des services agricoles se chargeront de cette opération, soulignant la possibilité de faire valoir cette attestation dans les dossiers demandés à l'avenir.

"Les résultats préliminaires du recensement général de l'agriculture (RGA), seront annoncés peu après l'achèvement de l'opération, et ce grâce au recours à la technologie dans l'analyse des données", a indiqué l'intervenant, ajoutant que la base de données permettra des générer des cartes thématiques de toutes les filières agricoles, dans l'intérêt des investisseurs qui auront à portée de main toutes les données sur lesquelles ils peuvent se baser avant d'investir".

M. Tifouri a évoqué la possibilité de prolonger la période de recensement, prévue jusqu'au 17 juillet prochain, affirmant qu'une telle décision était du ressort de la Commission nationale en charge de l'opération de recensement.

## RÉCOLTE RECORD DE BLÉ DUR La CNMA réitère son engagement à soutenir et à accompagner les agriculteurs

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réitéré jeudi son engagement à soutenir et à accompagner les agriculteurs, en offrant des produits adaptés à leurs besoins, afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, relevant la récolte record de blé dur réalisée par l'Algérie cette année.

"L'Algérie célèbre une récolte abondante de blé dur" souligne la CNMA dans un communiqué qui félicite "chaleureusement tous ces progrès et remercie les agriculteurs pour leur contribution essentielle à cette réussite nationale", tout en réaffirmant l'engagement "à soutenir et à accompagner les agriculteurs algériens à

chaque étape de leur parcours en offrant des produits adaptés à leurs besoins et aux changements climatiques".

Selon un exposé présenté dimanche dernier lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la production abondante de blé dur, cette année, a permis d'assurer 1,2 milliard de dollars au profit du Trésor public.

Cette réalisation, ajoute la CNMA, "témoigne des progrès significatifs réalisés dans le secteur agricole, avec un accent particulier sur l'augmentation de la productivité par hectare, essentielle pour répondre aux défis clima-

tiques et économiques auxquels fait face le pays", souligne la CNMA, rappelant que le président de la République a également félicité les agriculteurs pour les récoltes réalisées en matière de blé.

L'assureur public a aussi mis en avant sa collaboration avec les coopératives agricoles et le Conseil national interprofessionnel de la filière céréalière (CNIF-céréales) afin de sensibiliser les producteurs de grandes cultures sur les produits agricoles qui leurs sont dédiés.

Des centres de formation sont également mis à leurs dispositions à titre gracieux pour des journées de vulgarisation touchant les agriculteurs, éleveurs et femmes

rurales, indique la même source. "Ce partenariat stratégique souligne l'importance cruciale d'une coopération efficace pour garantir une sécurité alimentaire durable et vise à renforcer la résilience des exploitations agricoles face aux défis climatiques croissants", affirme le communiqué, estimant que cette année marque "un jalon significatif" dans la quête de l'Algérie de l'autosuffisance alimentaire.

La CNMA réaffirme ainsi son engagement "ferme" à soutenir une vision collective, tout en continuant à fournir des solutions d'assurance adaptées aux besoins spécifiques des agriculteurs.

## ETATS UNIS

**Le FMI abaisse très légèrement sa prévision de croissance pour 2024**

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé jeudi en très légère baisse sa prévision de croissance pour les Etats-Unis cette année, saluant néanmoins une économie "robuste, dynamique et capable de s'adapter à l'évolution des conditions mondiales".

Le produit intérieur brut (PIB) de la première économie du monde devrait croître de 2,6% en 2024, selon le FMI, qui tablait sur une progression de 2,7% lors de ses précédentes prévisions, publiées en avril.

Quant à l'inflation, elle ralentit depuis mi-2022, lorsqu'elle avait atteint son pic, au plus haut depuis le début des années 1980. L'indice PCE d'inflation était de 2,7% en avril, et le FMI le voit retrouver mi-2025 son objectif de 2%.

L'institution économique a, dans son rapport sur l'état de l'économie américaine, souligné que "l'activité et l'emploi continuent de dépasser les attentes". "Et le processus de désinflation a été beaucoup moins coûteux que ce que beaucoup craignaient", relève le FMI.

"Néanmoins, le déficit budgétaire est trop important", déplore-t-il.

Par ailleurs, "l'expansion continue des restrictions commerciales et l'insuffisance des progrès dans le traitement des vulnérabilités mises en évidence par les défaillances bancaires de 2023 constituent d'importants risques de détérioration", avertit l'institution.

Néanmoins, "les perspectives sont celles d'une croissance saine et continue", estime le FMI. Plusieurs raisons devraient soutenir cette bonne santé, détaille-t-il, en évoquant



notamment "une augmentation significative (et continue) de la richesse des ménages qui devrait soutenir la demande des consommateurs".

Le FMI indique également que les termes de l'échange se sont améliorés, ce qui est lié "en grande partie au fait que les Etats-Unis sont un exportateur net de gaz naturel, de pétrole brut et de produits pétroliers". En outre,

sur le front de l'emploi, la situation s'est améliorée, après une pénurie de main-d'œuvre à la suite de la pandémie de Covid-19, "grâce à l'afflux de migrants (qui ont augmenté la main-d'œuvre de près de 3% au cours des trois dernières années)", mais aussi à un taux de participation accru au marché du travail, "et à l'augmentation de la productivité", selon le FMI.

## CHANGES

**Le yen à peine solidifié malgré les commentaires des autorités japonaises**

Le yen s'est à peine renforcé jeudi après les commentaires des autorités japonaises, qui alimentent pourtant les spéculations sur une intervention pour soutenir la devise nipponne, tandis que le dollar a reculé avant des chiffres sur l'inflation américaine.

Vers 19h00 GMT, la devise japonaise ne grignotait que 0,02% vis-à-vis du billet vert, à 160,77 yens pour un dollar.

Mercredi, elle était descendue contre le dollar à des niveaux qui n'avaient plus été explorés depuis 1986, à 160,87 yens pour un dollar. Le vice-min-

istre japonais des Finances Masato Kanda s'est dit mercredi "sérieusement préoccupé par le récent affaiblissement rapide du yen", assurant "surveiller de près les tendances du marché".

Le yen évolue désormais à des niveaux encore inférieurs à ceux qui avaient engendré les précédentes interventions de Tokyo sur le marché des changes. Fin mai, le ministère des Finances avait révélé que le Japon avait débloqué environ 62 milliards de dollars entre fin avril et fin mai pour soutenir sa devise.

Le yen reste fragilisé par la

politique monétaire accommodante de la BoJ, qui n'a mis fin qu'en mars aux taux négatifs qu'elle pratiquait depuis 2016, à rebours des autres banques centrales qui relèvent les leurs depuis deux ans pour faire face à l'inflation.

Le dollar, de son côté, s'est replié par rapport à l'euro et aux principales monnaies, dans l'attente du chiffre crucial d'inflation américaine qui sera publié vendredi.

Le dollar cédait 0,22% par rapport à l'euro, qui valait 1,0705 dollar pour un euro. Le Dollar Index, qui compare le billet vert

par rapport à un panier de devises, perdait 0,13%.

Le marché guette la publication de l'indice PCE pour mai aux Etats-Unis qui devrait s'établir sur un an à 2,6%, après 2,7% le mois précédent.

Les rendements obligataires américains faiblissent à 4,29% pour ceux à dix ans contre 4,32% la veille.

Les investisseurs prêteront aussi attention au premier débat présidentiel américain jeudi soir, au premier tour des élections législatives françaises le 30 juin, puis aux élections britanniques le 4 juillet.

## MARCHÉS BOURSIERS

**Wall Street en légère hausse, le marché se fige avant un indicateur d'inflation**

La Bourse de New York a terminé jeudi en légère hausse, le Nasdaq ayant été le seul indice à s'extraire de la léthargie ambiante grâce à une poignée de valeurs technologiques, sur un marché déjà tourné vers la publication d'un indicateur d'inflation vendredi.

Le Dow Jones a grignoté 0,09%, l'indice Nasdaq a gagné 0,30% et l'indice élargi S&P

500 a pris 0,09%. Le Nasdaq n'est plus qu'à un souffle de son record absolu en clôture.

L'indice de prix PCE pour mai doit être publié vendredi avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise. C'est l'indicateur d'inflation le plus suivi par la banque centrale américaine (Fed). Il est attendu stable sur un mois, après avoir progressé de 0,3% en avril.

Les indicateurs du jour ont tous dépeint

une économie moins allante, prérequis pour juguler l'inflation. Quant aux nouvelles inscriptions au chômage aux Etats-Unis, elles se sont légèrement tassées, mais le marché a surtout retenu la hausse du stock des inscrits, au plus haut depuis novembre 2021.

À la cote, la plupart des secteurs ont terminé dans le rouge, à l'exception de la technologie.

**La Bourse de Paris termine la séance en nette baisse**

La Bourse de Paris a terminé en nette baisse de 1,03% jeudi et l'écart entre les taux d'emprunt de la France et de l'Allemagne a touché son plus haut depuis 2012 à l'approche du premier tour des législatives dimanche.

L'indice vedette CAC 40 a perdu 78,43 points à 7530,72 points. Mercredi, il a cédé 0,69% et affiche à ce stade un bilan hebdomadaire en

repli de 1,28%. Alors que les financiers s'inquiètent de la trajectoire du déficit et de l'endettement de la France selon la prochaine composition de l'Assemblée nationale, ces tensions se sont exprimées sur le marché obligataire.

Le taux français à 10 ans valait 3,27% contre 3,23% mercredi, celui de l'Allemagne était à 2,45%.

**Les Bourses hésitent avant des rendez-vous politiques et économiques**

Les Bourses occidentales ont fini en ordre dispersé, jeudi, sur un marché prudent avant plusieurs rendez-vous politiques et à la veille de la publication d'un indicateur d'inflation (PCE) américain vendredi.

Après avoir entamé la séance dans le vert, la plupart des Bourses européennes ont terminé, comme la veille, en terrain négatif. La Bourse de Paris a abandonné 1,03% et Londres 0,55%. Seule Francfort a conclu en hausse de 0,30%.

À New York, le Dow Jones a grignoté 0,09%, l'indice Nasdaq a gagné 0,30% et l'in-

dice élargi S&P 500 a pris 0,09%. Le Nasdaq n'est plus qu'à un souffle de son record absolu en clôture.

L'indice américain de prix PCE pour mai doit être publié vendredi avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise. C'est l'indicateur d'inflation le plus suivi par la banque centrale américaine (Fed). Il est attendu stable sur un mois, après avoir progressé de 0,3% en avril.

Les indicateurs du jour ont tous dépeint une économie moins allante, prérequis pour juguler l'inflation, notamment le nombre total des inscrits au chômage aux Etats-Unis,

au plus haut depuis novembre 2021.

Les prix du pétrole ont monté jeudi, malgré la hausse des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a gagné 1,33% à 86,39 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a avancé de 1,03% à 81,74 dollars.

Du côté des devises, la monnaie unique gagnait 0,20% face au billet vert, à 1,0703 dollar.

## PÉTROLE

**Le Brent à plus de 86,30 dollars**

Les prix du pétrole ont monté jeudi, malgré la hausse des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a gagné 1,33% à 86,39 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a avancé de 1,03% à 81,74 dollars.

Les risques géopolitiques ont effacé l'effet sur les cours d'une augmentation surprise des stocks américains de pétrole brut. Un gonflement des réserves d'or noir aux Etats-Unis fait en général baisser les prix. Les stocks ont augmenté de 3,6 millions de barils durant la semaine achevée le 21 juin, selon des chiffres publiés mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA).

## ENERGIE

**Le pétrole progresse face au risque géopolitique et avant l'inflation américaine**

Les cours du pétrole évoluaient dans le vert vendredi, portés par la montée des tensions géopolitiques et par la perspective d'un ralentissement de l'inflation américaine qui pourrait renforcer la probabilité d'une baisse de taux cette année, favorable à la demande.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, dont c'est le dernier jour de cotation, se rehaussait de 0,75% à 87,04 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, montait de 0,80% à 82,39 dollars.

En se focalisant sur "le risque", les investisseurs portent les prix du brut, en raison des tensions géopolitiques et la probable augmentation de la demande saisonnière, estiment les experts.

Par ailleurs, l'indice d'inflation PCE pour mai, baromètre privilégié par la banque centrale américaine pour orienter sa politique monétaire, est attendu en léger ralentissement sur un an, d'après le consensus des analystes.

Le chiffre est susceptible de montrer "un affaiblissement des pressions inflationnistes dans l'économie américaine, augmentant ainsi la probabilité de réductions de taux plus tard cette année", pointe l'analyste Bjarne Schieldrop. L'analyste cite d'autres "facteurs qui stimulent le prix du pétrole", comme "les problèmes persistants liés à la météo en Equateur (...) qui suppriment 100.000 barils par jour de production". Le pays a en effet été forcé de mettre en pause les opérations dans plusieurs de ses puits de pétrole en raison de fortes pluies.

## BANQUES

**Une rencontre sur la sécurisation bancaire dans la zone monétaire ouest africaine à Conakry**

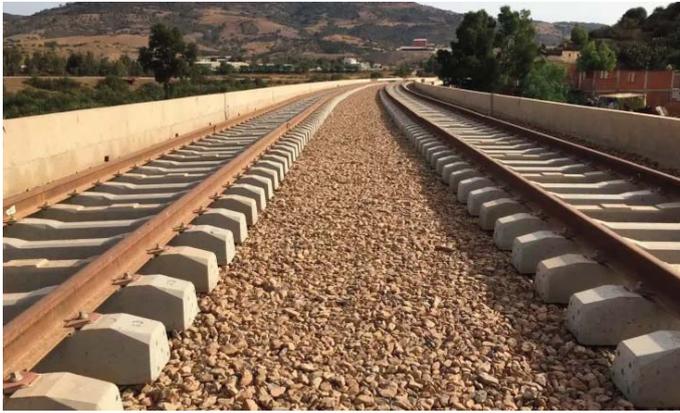
Une rencontre sur la sécurisation bancaire dans la zone monétaire ouest-africaine se tient à Conakry, la capitale guinéenne, en présence des délégués venus de plusieurs pays de la sous-région ouest-africaine.

La réunion qui regroupe des experts en provenance de Gambie, du Libéria, de la Sierra Leone et ceux de la Guinée, vise à lutter contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et le renforcement de l'intégration sous-régionale dans l'espace ouest-africain.

Selon le gouverneur de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) Karamo Kaba, il s'agit de renforcer la collaboration entre les banques centrales des pays de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMOA). "Cette dynamique aura un impact considérable sur l'économie de nos pays", a assuré Karamo Kaba, avant d'ajouter que la Banque africaine de développement (BAD) comptait accompagner la réalisation de ce projet. Par ailleurs, les institutions bancaires des différents pays comptent œuvrer afin de parvenir à une sécurisation bancaire dans la sous-région.

## INFRASTRUCTURES DE BASE M. Rekhroukh inspecte les travaux de renouvellement et de doublement de la voie ferrée minière à Tébessa

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a inspecté, jeudi dans la wilaya de Tébessa, les travaux de renouvellement, de modernisation et de doublement de la ligne ferroviaire minière reliant les régions de Djebel Onk (sud de Tébessa) et Oued Kebrtit (limites administratives de la wilaya de Souk Ahras).



Après avoir écouté, dans la commune de Bir El Ater, un exposé détaillé sur l'avancement de ce projet, le ministre, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya de Tébessa en compagnie du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Kamel Baddari, a fait part de sa "satisfaction" quant au rythme imprimé aux travaux qui progressent, a-t-il souligné, "selon le programme établi".

M. Rekhroukh a indiqué, dans une déclaration à la presse, que les lignes ferroviaires minières font l'objet d'une "grande attention de

la part des hautes autorités du pays" et d'un "suivi périodique et personnel" par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il a souligné que ces projets s'inscrivent "dans le cadre du développement de tous les réseaux ferroviaires et des lignes minières, tant à l'est du pays +mine de phosphate+ qu'à l'ouest +mine de fer+".

Dans l'est du pays, la ligne minière qui s'étend sur un linéaire de 422 km, depuis la wilaya d'Annaba jusqu'au site minier de Bled El Hadba (wilaya de Tébessa), a été subdivisée en 5

tronçons, dont deux dans la wilaya de Tébessa où le premier segment de 152 km, comprenant des travaux de rénovation et de doublement de la voie entre Oued Kebrtit et Djebel Onk, est achevé.

S'agissant du second tronçon qui consiste à réaliser une voie ferrée contournant le chef-lieu de wilaya, à travers la zone de Tanoukka (commune de d'El Ma Labiod), sur 43 km, les travaux ont débuté et devraient être réceptionnés d'ici à la fin de 2025, tandis que la ligne reliant les mines de Djebel Onk et Bled El Hadba devrait être livrée en septembre prochain, selon le ministre.

M. Rekhroukh a rappelé l'importance du projet de phosphates intégré, dans la zone de Bled El Hadba, qui verra le minerai produit exporté vers les marchés in-

ternationaux, et qui créera des emplois directs et indirects, tout en générant de nouvelles sources de revenus pour le pays en dehors des hydrocarbures. Le ministre a également souligné que son secteur s'engage à faire respecter les délais impartis pour la livraison du projet afin qu'il coïncide avec le démarrage de l'exploitation des usines de phosphate et l'exportation vers les marchés mondiaux au cours de l'année 2027.

Le ministre des Travaux publics et des infrastructures de base avait entamé sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa, aux côtés du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en présidant une séance de travail, au siège de la wilaya, au cours de laquelle le directeur de wilaya du secteur, Lakhdar Sid, a présenté un exposé sur l'état des réseaux routier et ferroviaire, ainsi que sur la situation de l'aéroport Larbi-Tébessi, faisant part, à l'occasion, des besoins de la wilaya de Tébessa en matière, notamment, de doublement des routes principales.

Des besoins que M. Rekhroukh a promis de "prendre en charge dans les limites des moyens financiers disponibles" et "en fonction des priorités" afin, a-t-il dit, d'améliorer la fluidité du trafic dans cette wilaya frontalière et d'assurer la sécurité des usagers de la route.

## SAISON ESTIVALE Ouverture de 61 plages autorisées à la baignade à Alger (wali)

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture de 61 plages autorisées à la baignade à travers le territoire de la wilaya, avec la mobilisation de tous les équipements nécessaires pour assurer le succès de la saison estivale de cette année.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui comprenait un exposé sur les préparatifs de la saison estivale 2024 au niveau de la wilaya, M. Rabehi a souligné que "dans le souci de concrétiser les orientations des hautes autorités du pays visant à encourager le tourisme local et à assurer le confort aux citoyens, des inspections des plages ont été menées, en plus des travaux nécessaires réalisés parallèlement au lancement de vastes campagnes de nettoyage et d'élimination des points noirs, outre le soutien au système de collecte et de transport des déchets".

"Les efforts consentis dans ce cadre ont permis d'ouvrir 61 plages autorisées à la baignade et de mobiliser 3.500 agents pour garantir la surveillance et la sécurité, tout en assurant l'éclairage, la propreté et le matériel de collecte et de transport des déchets, ainsi que des équipements spéciaux destinés aux personnes à besoins spécifiques pour permettre à cette catégorie d'accéder aux plages", a-t-il ajouté.

Dans le but de lutter contre toutes formes d'exploitation non autorisée des plages, le wali a indiqué que "l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (OPLA) a été chargé de la location des équipements de plage au profit des estivants, tandis que la gestion directe de 15 parkings d'une capacité totale de plus de 5.000 véhicules a été confiée à l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), en vue d'éviter les tarifs aléatoires".

Aussi, les préparatifs en prévision de la saison estivale comprenaient, a poursuivi M. Rabehi, "la mise en place d'un programme global d'animation dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture et de l'art, à travers des activités au centre de la capitale, dans les grandes rues et les places publiques".

Par ailleurs, il a évoqué la mise en place d'un programme spécial pour la production et la distribution de l'eau potable au niveau de la wilaya d'Alger durant la saison estivale.

## GLISSEMENT PARTIEL À LA CORNICHE D'ANNABA Les autorités locales ordonnent l'ouverture d'une enquête (wilaya)

Les autorités de la wilaya d'Annaba ont ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes du glissement de terrain partiel survenu jeudi soir sur la route de la corniche de la ville d'Annaba, selon un communiqué de la wilaya, publié, vendredi sur sa page officielle dans un site des réseaux sociaux.

"Le glissement de terrain partiel survenu sur le chemin de wilaya n 22 à la corniche de la commune d'Annaba donnant sur la plage Belvédère (El mandar el djamil) a engendré la fermeture partielle du dédoublement sur une distance de 50 mètres linéaire", a précisé la même source, soulignant que "le site du glissement connaît actuellement les travaux d'un projet de réalisation d'un hôtel touristique dont l'autorisation de construction a été délivrée le 10 août 2023.

Selon le même communiqué, le wali Abdelkader

Djellaoui accompagné des responsables concernés, s'est déplacé sur le site du glissement et a ordonné en plus de l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités, la réalisation d'une expertise globale pour réparer la route et charger le propriétaire du projet de réalisation de l'hôtel de prendre en charge les frais des travaux et de déposer une plainte auprès des instances judiciaires concernant les circonstances ayant entraîné la détérioration de ce tronçon de la route de la Corniche.

Les autorités de la wilaya d'Annaba ont présenté leurs excuses quant aux désagréments engendrés par ce glissement qui coïncide avec le début de la saison estivale, affirmant la prise des procédures nécessaires pour la réfection de la route et la reprise d'une circulation fluide sur ce tronçon dans les "meilleurs délais".

APS

## PÊCHE

### Tlemcen: une délégation du ministère de la Pêche visite les familles des victimes de l'accident de naufrage de leur navire au large de Ghazaouet

Une délégation du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques s'est rendue dans la wilaya de Tlemcen, en vue de présenter les condoléances et s'enquérir de la situation des familles des victimes de l'accident de naufrage du navire de pêche au large de la ville de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, ayant fait deux morts parmi les marins et deux autres portés disparus, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

"Chargé par le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, une délégation ministérielle s'est rendue dans la wilaya de Tlemcen, en vue de présenter les condoléances et s'enquérir de la situation des familles des victimes de l'accident de naufrage d'un navire de pêche au large de la ville de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, et qui a fait deux morts parmi les marins, tandis que 16 autres marins qui étaient à bord du navire s'en sont sortis indemnes", lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, "la délégation ministérielle a tenu une réunion au niveau de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya, consacrée à l'examen des voies et moyens d'intensifier les efforts de recherche des marins portés disparus et qui sont déployés actuellement, en coordination avec les autorités locales, en tête desquelles figurent Monsieur le wali de Tlemcen et les services des gardes-côtes et de la Protection civile", a conclu la même source.



## INCENDIE

### Six membres d'une famille périssent dans un incendie en Guinée

Les membres d'une famille de six personnes ont péri jeudi dans un incendie à Dubréka, préfecture située à 50 km au nord-ouest de Conakry, la capitale de la Guinée, ont rapporté des médias locaux.

Le drame survenu pendant la nuit aurait été causé par un appareil anti-moustique, selon des témoignages cités par le service de presse de la préfecture de Dubréka. Malgré l'intervention du voisinage, le feu a fini par décimer les membres de la famille et consumer tout le contenu de la maison. Les autorités préfectorales de Dubréka se sont déplacées pour constater les dégâts causés par l'incendie.



## SLOVAQUIE

### Six morts et 5 blessés dans une collision entre un train et un car (nouveau bilan)

Six personnes ont été tuées et cinq autres blessées jeudi dans la collision entre un train et un car à un passage à niveau dans le sud de la Slovaquie, ont annoncé les secours. "Six personnes ont succombé à leurs blessures", a déclaré le service de secours slovaque, actualisant un précédent bilan qui faisait état de cinq morts. "Au moins cinq personnes ont été blessées", a ajouté le service sur Facebook.

La porte-parole de la compagnie des chemins de fer, Vladimira Bahylova, a déclaré à des médias que le train Eurocity se rendait de Prague à Budapest. Petra Klimesova, porte-parole des services de secours, a déclaré que les blessés avaient besoin d'une "assistance médicale immédiate". "Je crains que le nombre de personnes tuées dans cet accident n'augmente", a-t-elle déclaré à des médias.

L'accident s'est produit peu après 17h00 heure locale (15h00 GMT) près de la ville de Nove Zamky, dans le sud-ouest du pays, a précisé l'agence de presse CTK. La porte-parole des chemins de fer, Vladimira Bahylova, a indiqué que le conducteur du train "souffrait de brûlures parce que la locomotive a pris feu".

Elle a précisé que la collision s'était produite à un passage à niveau protégé par des barrières et équipé

de signaux lumineux. Les médias locaux ont publié une vidéo montrant des passagers à côté d'un train partiellement en flammes, tandis qu'une épaisse fumée grise s'élevait dans le ciel.

Le ministre de l'Intérieur Matus Sutaj Estok et le chef-adjoint de la police Rastislav Polakovic se sont rendus sur les lieux de l'accident, a indiqué la police sur Facebook.

## EQUATEUR

### Une fuite de pétrole contamine le fleuve Napo

Une fuite de pétrole d'ampleur encore indéterminée a contaminé le fleuve Napo, l'un des principaux affluents de l'Amazonie dans le nord-est de l'Equateur, affectant les communautés locales, a indiqué jeudi la compagnie pétrolière nationale Petroecuador. La rupture de conduites de pétrole est à l'origine de cet incident dans le bloc 16, situé dans la province amazonienne d'Orellana,

selon Petroecuador. Il y a eu par la suite "de fortes pluies dans la zone, ce qui a entraîné une partie des hydrocarbures retenus par des barrières (posées en urgence) vers le fleuve Napo", a expliqué l'entreprise publique. Ces barrières avaient été installées de façon préventive pour "protéger les masses d'eau bordant le fleuve Napo". "Des barrages supplémentaires sont actuellement placés

pour empêcher l'avancée des traces d'hydrocarbures dans les rivières et ainsi minimiser l'impact des pluies", a ajouté la compagnie qui affirme, sans donner plus de détails, être en communication directe avec les communautés affectées. Traversant le Pérou et l'Equateur, le fleuve Napo est l'un des principaux affluents de l'Amazonie dans cette partie de l'Amérique Latine.

## JAPON

### 76 décès supplémentaires potentiellement liés à des compléments alimentaires

L'entreprise japonaise Kobayashi Pharmaceutical a annoncé vendredi examiner les cas de 76 décès supplémentaires potentiellement liés à ses compléments alimentaires anticholestérol contenant de la levure de riz rouge. Lors d'un précédent point d'étape sur cette affaire

en avril, Kobayashi Pharmaceutical avait fait état de cinq décès potentiellement liés à ses produits, retirés depuis du marché. De nombreuses personnes qui avaient consommé ces suppléments alimentaires ont aussi été hospitalisées.

## INDE

### Un toit s'effondre à l'aéroport de New Delhi: un mort, 8 blessés

Une personne est morte et huit ont été blessées dans l'effondrement partiel vendredi du toit d'un terminal récemment rénové à l'aéroport de New Delhi, pendant de fortes pluies, ont annoncé les pompiers.

"Huit personnes ont été blessées, une personne est décédée. Les opérations de sauvetage sont terminées", a déclaré à des médias Atul Gard, directeur des services d'incendie de la capitale indienne.

Des véhicules ont été écrasés par la chute de poutres d'acier géantes sur le parvis des départs du terminal 1, selon des images publiées en ligne. Tous les vols au départ de ce terminal ont été annulés jusqu'au début de l'après-midi, ont annoncé les autori-



tés aéroportuaires. "En raison des fortes pluies qui se sont abattues tôt ce matin, une partie du toit s'est effondrée vers 5 heures du matin", ont-elles déclaré dans un communiqué. "Les secours s'efforcent de fournir toute l'assistance nécessaire et l'aide médicale aux personnes touchées",

précisent-elles. Les autres terminaux de l'aéroport fonctionnent normalement, de même que les arrivées au terminal 1. New Delhi a été frappée par de fortes pluies ces derniers jours, alors que la mousson a atteint la capitale indienne.

APS

## ONU

### Le conflit au nord du Mozambique met en péril le système éducatif (rapport)



Le conflit armé qui secoue depuis plusieurs années la région de Capo Delgado, au nord du Mozambique, menace le système éducatif et perturbe la scolarisation des enfants, a averti cette semaine la Coalition mondiale pour protéger l'éducation contre les attaques (GCPEA) dans un nouveau rapport.

"Entre 2022 et 2023, le Mozambique a connu une augmentation alarmante de l'utilisation des écoles à des fins militaires", a souligné la Coalition qui regroupe des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales oeuvrant dans le domaine de l'éducation.

Notant qu'au moins 12 écoles ont été utilisées à des fins militaires durant les deux dernières années, elle a ajouté que cette période a été marquée par six incidents au cours desquels des écoles ont été endommagées ou détruites lors de violences armées.

En 2021, les Nations Unies ont déclaré que plus de 220 écoles au Mozambique avaient été attaquées depuis 2017, l'année qui a connu le déclenchement des attaques des insurgés dans le nord du pays.

Selon la GCPEA, des groupes armés non étatiques étaient responsables de la plupart des attaques perpétrées contre les écoles, y compris avec des incendies criminels et l'utilisation d'armes à feu et d'explosives.

En 2015, le Mozambique a approuvé la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, un accord politique engageant les pays signataires à prévenir et à répondre aux attaques contre les élèves, les enseignants et les écoles.

Cependant, les violences dans le nord de ce pays d'Afrique australe ont montré que les écoles sont loin d'être un lieu sûr pour de nombreuses communautés.

## SLOVAQUIE

### 4 morts et 5 blessés dans une collision entre un train et un car



Quatre personnes ont été tuées et cinq autres blessées jeudi dans la collision entre un train et un car à un passage à niveau dans le sud de la Slovaquie, ont annoncé les secours. "Quatre personnes n'ont pas survécu à leurs blessures et cinq autres ont été blessées", a indiqué le service de secours slovaque sur Facebook.

Le train, qui se rendait de Prague à Budapest, transportait une centaine de personnes, selon des médias. Les autorités slovaques ont dépêché trois hélicoptères sur les lieux de l'accident en plus des équipes au sol, a-t-on ajouté.

## HÔPITAL DE CARDIOLOGIE PÉDIATRIQUE À MAHELMA Saihi inspecte le projet

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a inspecté, jeudi, le projet de réalisation de l'hôpital de cardiologie pédiatrique à Mahema (Alger), avant sa réception les prochains jours.

Lors de cette visite, le ministre a parcouru les différents services de l'hôpital, doté d'équipements sophistiqués et a affirmé que cet établissement, premier du genre à Alger, s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à rapprocher les structures sanitaires du citoyen et améliorer la qualité des prestations fournies, a-t-il expliqué.

Dans ce sillage, le ministre a affirmé que les hôpitaux entrés en services ces dernières années au niveau national permettront "le renforcement des structures du secteur et une meilleure prise en charge des patients", ajoutant que l'entrée en service, l'année dernière, de l'Hôpital des grands brûlés de Zéralda a permis de "prendre en charge la totalité des cas enregistrés".

Le nombre de cas transférés à l'étranger a "notamment baissé", a fait savoir M. Saihi, rappelant qu'avec l'entrée en service de l'Hôpital algéro-qatari-allemand, "on renoncera complètement" au transfert des patients à l'étranger contribuant ainsi à "l'indépendance et à la sécurité sanitaire de notre pays".

L'Hôpital de cardiologie pédiatrique de Mahelma comprend des salles de réanimations, un centre des urgences, un centre de transfusion sanguine et deux blocs opératoires.

## ORAN

### Des donneurs réguliers de sang honorés

Des donneurs réguliers de sang de la wilaya d'Oran ont été honorés jeudi par la direction locale de la santé et de la population pour leur disponibilité, générosité et leur contribution à cette action humanitaire de sauver des malades grâce à leur don.

Des dizaines de donneurs réguliers ont été honorés lors d'une cérémonie organisée par la direction précitée, en collaboration avec la direction des affaires religieuses et des wakfs, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de don du sang sous le slogan "Vingt ans de don", et ce en présence de représentants d'associations actives dans le domaine du don de sang, d'imams de mosquées, de responsables d'établissements hospitaliers, de médecins et de spécialistes.

Dans ce cadre, la secrétaire générale de la direction de wilaya de la santé et de la population, Belarbi Noria, a déclaré que "cet hommage vient remercier ces donneurs réguliers qui donnent leur sang pour sauver les patients et maintenir le niveau des réserves dans les banques de sang".

Elle a indiqué que la prise de conscience de l'importance du don de sang augmente chaque année à Oran grâce aux opérations de sensibilisation menées par les institutions hospitalières et les associations partenaires, faisant savoir que la wilaya a enregistré, au cours de l'année 2021, la collecte de 42.564 poches de sang de divers groupes sanguins, 45.622 en 2022, et 52.500 poches en 2023.

La même responsable a insisté sur l'importance du suivi des opérations de sensibilisation pour pérenniser cette action humanitaire.

Pour sa part, le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Kadari Lakhdar, a mis l'accent sur "la nécessité de renforcer la culture du don de sang à travers la sensibilisation continue des citoyens sur cette opération constituant un support pour sauver la vie d'un grand nombre de malades et promouvoir les prestations sanitaires". Il a insisté, dans ce sens, sur le rôle des imams pour renforcer et consolider cette culture au sein de la société, notamment chez les jeunes qui fréquentent les mosquées.

A cette occasion, des communications ont abordé "l'importance et les bienfaits du don de sang sur la santé humaine" et "le parcours d'une poche de sang du donneur au patient", entre autres.

En outre, des associations actives dans le domaine du don de sang, des responsables et le personnel médical des six centres de collecte de sang que compte la wilaya d'Oran, ont été honorés.

## PRODUCTION PHARMACEUTIQUE M. Aoun visite l'usine de "Sanofi" à Alger

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a visité, mercredi, l'usine des laboratoires "Sanofi" à Sidi Abdallah (Alger), en vue de s'enquérir de l'état d'avancement de l'opération d'intensification de la production, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Aoun était accompagné, lors de la visite, de l'ambassadeur de France en Algérie, M. Stéphane Romatet, ainsi que de la Directrice internationale des Laboratoires "Sanofi", Christelle Saghbi, lit-on dans le communiqué.

A cette occasion, le ministre a écouté un exposé sur la hausse du taux de domiciliation de la production, qui a atteint 80% en 2023, soulignant que "sa visite de l'usine vise à s'enquérir de l'application des instructions qu'il avait données l'année passée, concernant l'intensification de la production", selon le communiqué.

M. Aoun a en outre affirmé que "l'usine est une fierté pour l'Algérie, avec sa capacité de produire plusieurs catégories de médi-



caments qui contribuent à la réalisation de la sécurité sanitaire, sur laquelle ne cesse d'insister le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", note le communiqué. M. Aoun a fait savoir qu'"il poursuivra

sa visite dans les différentes unités relevant de l'usine, en vue de donner les orientations indispensables, dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du ministère pour la prochaine étape, visant à

s'orienter vers la fabrication des matières premières, à couvrir le marché national en médicaments de fabrication locale, à réaliser l'autosuffisance et à réduire la facture d'importation".

## COLLOQUE NATIONAL SUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER

### Le rôle de la société civile essentiel dans la prévention du cancer

Les participants à un colloque national sur la lutte contre le cancer, organisé jeudi à Tipasa, ont souligné le rôle essentiel de la société civile dans la prévention et la lutte contre cette maladie.

Lors de cette rencontre organisée par l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), le représentant du ministère de la Santé, Dr. Nafaâ Berouk a souligné que le rôle de la société civile, à travers les campagnes de sensibilisation et d'information qu'elle est appelée à intensifier, est "crucial et primordial" dans la lutte contre le cancer, au vu de la hausse continue des cas d'atteintes.

"Le volet prévention figure parmi les plus importants mécanismes de lutte nécessitant néanmoins la mobilisation de tout un chacun, particulièrement les organisations de la société civile, à travers des initiatives de sensibilisation relatives, entre autres, au dépistage précoce permettant le traitement de la maladie avant sa propagation à tout le corps (métastase)", a-t-il ajouté.

La société civile, de même que tous les partenaires concernés, dont les médias, ont également un rôle à

jouer dans la lutte contre les facteurs de risque de cette maladie, notamment en faisant la promotion de l'importance d'une alimentation saine et d'une bonne hygiène de vie, de la lutte contre le tabagisme et en encourageant les citoyens à la pratique sportive.

Pour le Dr Berouk, la lutte contre le cancer "est une responsabilité collective nécessitant la mobilisation de toute la société, car l'Etat œuvre véritablement à assurer tous les moyens pour lutter contre cette maladie", soulignant l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à assurer la meilleure prise en charge possible de ce dossier (lutte contre la pathologie) à travers la création d'une commission consultative nationale de prévention du cancer.

Pour sa part, la secrétaire générale de l'UNFA, Nouria Hafsi a affirmé la disponibilité de son organisation à accompagner les différents programmes gouvernementaux visant la prise en charge de la santé des citoyens, notamment les maladies graves comme le cancer "dont les cas d'atteintes prennent annuellement une courbe ascen-

dante". Elle a ajouté que l'initiative d'aujourd'hui marque le lancement d'une série de rencontres nationales et de campagnes de sensibilisation ciblant les femmes, particulièrement celles résidant dans les zones montagneuses et isolées, pour les faire bénéficier d'un dépistage précoce.

La même responsable de cette organisation en charge des affaires sociales des femmes a aussi souligné l'existence d'"une forte volonté politique des autorités publiques de lutter contre le cancer, traduite, entre autres, par la création d'une commission nationale de prévention de cette maladie, en plus d'autres projets, dont la création de centres hospitaliers et de services privés pour la prise en charge du cancer".

Placée sous le signe "Ensemble pour lutter contre le cancer", la rencontre est organisée en coordination avec la Commission nationale de prévention du cancer et les services de la wilaya de Tipasa.

Des thématiques liées aux soins en hospitalisation, santé et nutrition, aspect psychologique du traitement des cancéreux sont au menu de cette manifestation.

## SAISON ESTIVALE

### Les structures de santé "fin prêtes" à parer à tout imprévu (ministre)

Le ministre de la Santé Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que les différentes structures du secteur de la santé sont "fin prêtes" à faire face à tout imprévu pouvant survenir durant la saison estivale.

Président les travaux d'une rencontre d'évaluation autour des préparatifs de la saison estivale 2024, M. Saihi a indiqué que le plan d'action élaboré par le secteur, en prévision de la saison estivale, repose sur "la consoli-

lidation de la disponibilité des structures de la santé à faire face à ce qui peut résulter des groupements d'été, soit en ce qui a trait aux intoxications, aux accidents de la circulation ou autres".

Le ministre a en outre mis en exergue "le bond qualitatif" réalisé dans le secteur de la santé, touchant à différents aspects, ce qui a permis, a-t-il dit, de concrétiser les engagements du président de la République, M. Abdel-

madjid Tebboune, dans le secteur de la santé.

A son tour, le Directeur général (DG) de la prévention et de la promotion au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a fait savoir que les structures de la santé ont été placées "en état d'alerte maximale", en prévision de la saison estivale qui connaît souvent des pathologies saisonnières, à l'instar de celles à transmission hydrique et des intoxications alimentaires.

Selon le même responsable, "des instructions ont été données aux établissements de santé, ayant trait particulièrement aux mesures préventives, dont le contrôle de l'eau potable et des espaces de restauration, aux plages et aux piscines, en sus de l'aménagement des services des urgences médicales pour l'accueil des patients, notamment au niveau des wilayas côtières".

## PALESTINE

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 37.765 martyrs**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.765 martyrs et 86.429 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué jeudi les autorités palestiniennes de la santé.



Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 47 martyrs et 52 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué

qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter se-

ours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

**La grave pénurie de médicaments et de carburant entrave les opérations de sauvetage (UNRWA)**

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a indiqué jeudi sur sa page officielle de la plateforme X que la grave pénurie de médicaments et de carburant entrave les opérations de sauvetage à Ghaza.

"Les citoyens palestiniens de la bande de Ghaza ont cruellement besoin de soins de santé", a déclaré

l'Unrwa, expliquant qu'"un petit nombre de ses centres de santé fonctionnent toujours à Ghaza".

"La grave pénurie de médicaments et de carburant entrave les opérations de sauvetage", a poursuivi l'office, soulignant qu'"un accès sûr et durable à l'aide ne peut plus être retardé".

Dans un contexte connexe, le Bureau de la coordination des affaires

humanitaires a déclaré que "l'insécurité et les opérations militaires sionistes dans le sud de la bande de Ghaza, constituent toujours un obstacle majeur aux opérations humanitaires", ajoutant que "la semaine dernière, un certain nombre d'attaques sionistes ont frappé les environs de la zone d'Al-Mawasi, où se sont réfugiées de nombreuses personnes dépla-

cées". Le Bureau a déclaré que les partenaires travaillant pour soutenir les soins de santé à Ghaza, avertisent que les pannes de courant dues aux pénuries de carburant continuent de mettre en danger la vie des patients gravement malades, notamment les nouveau-nés, les patients dialysés et ceux hospitalisés dans les services de soins intensifs.

**Le Conseil norvégien pour les réfugiés met en garde contre une famine imminente**

Le Conseil norvégien pour les réfugiés a mis en garde jeudi contre une famine imminente dans le centre et le sud de la bande de Ghaza, théâtre d'une agression sioniste continue depuis environ 9 mois.

Dans un communiqué de presse, le responsable de l'éducation du Conseil, Majed Qishawi, a expliqué, dans sa dernière mise à jour de la situation dans la bande de Ghaza, que la population commençait à souffrir de fa-

mine dans la région centrale et dans le sud de l'enclave palestinienne.

Il a ajouté que "tous les indicateurs signalent que nous atteindrons un stade où la population ne trouvera plus rien à manger si le terminal de Rafah, la principale source d'approvisionnement alimentaire, reste fermé".

Et le même responsable de souligner que les rares réserves alimentaires disponibles à Ghaza ne peuvent pas durer éternellement. Le Conseil

norvégien a fait savoir que "la réponse humanitaire au sud de Ghaza s'est presque arrêtée, en raison de l'escalade des problèmes de sécurité, du manque de fournitures et des problèmes de coordination auxquels sont confrontés les organisations humanitaires". "A mesure que les besoins dans le secteur continuent d'augmenter, la capacité des travailleurs humanitaires à répondre diminue", a souligné le Conseil.

**Palestine: appel à imposer un cessez-le-feu à Ghaza en premier lieu pour mettre fin à la crise humanitaire**

Le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations Unies, Riyad Mansour, a appelé jeudi soir à imposer un cessez-le-feu à Gaza comme un premier pas vers la fin de la crise humanitaire.

S'exprimant lors de la réunion annuelle sur les affaires humanitaires organisée par le Conseil économique et social des Nations Unies à New York, M. Mansour a déclaré que la situation humanitaire en Palestine occupée, y compris à El Qods-Est, se détériore à des niveaux sans précédent en raison des

crimes commis par les forces d'occupation et les groupes de colons, en vue de créer un climat forçant le peuple palestinien à fuir sa terre.

L'entité sioniste "nous prive des moyens d'assurer la sécurité et de soutenir la croissance économique, générant ainsi une crise humanitaire d'origine humaine. Et en même temps, cela entrave les efforts de secours visant à y remédier, infligeant à notre peuple des souffrances humaines inimaginables. Il confisque nos terres, dépense notre population par

la force, construit des colonies illégales et vole nos ressources, y compris nos recettes fiscales, au mépris total du droit international", a-t-il dit.

Et d'ajouter : "Pour maintenir ces conditions coercitives, l'entité sioniste cible ceux qui soignent, nourrissent et sauvent par des incitations et des attaques militaires, inventant des prétextes et des mensonges sans fondement pour justifier ses actions illégales. Elle attaque nos hôpitaux à Ghaza et à Jérine. Elle cible le personnel humanitaire à El Qods occu-

pée et à Deir al-Balah, et refuse leurs visas d'entrée, les arrête, les torture et en fait des martyrs".

Riyad Mansour a, en outre relevé, que "jour et nuit, les responsables sionistes attaquent les travailleurs humanitaires et les responsables des Nations Unies. Les forces sionistes ont tué les employés de +World Central Kitchen+ à Ghaza et les colons sionistes ont incendié le siège de l'UNRWA à El Qods occupée, mettant ainsi en grave danger la vie des employés des Nations Unies, tant nationaux qu'internationaux".

## VACCIN

**Avis positif d'experts européens pour un nouveau vaccin contre le Covid-19**

L'américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont annoncé jeudi avoir reçu un avis positif d'un comité d'experts de l'Agence européenne du médicament (EMA) pour un nouveau vaccin adapté contre un sous-variant du Covid-19, au moment où plusieurs pays européens connaissent un rebond épidémique.

"Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a recommandé une autorisation de mise sur le marché pour le vaccin monovalent Covid-19 adapté (au sous-variant) Omicron JN.1", qui pourra être administré aux "personnes âgées de 6 mois et plus", selon un communiqué commun des deux laboratoires.

De nouveaux sous-variants du virus, tous membres de la lignée Omicron JN.1, se propagent actuellement dans plusieurs pays.

La Commission européenne, qui est chargée d'approuver les médicaments, s'aligne généralement sur les recommandations de l'EMA dans un délai de deux mois.

La PME allemande et le géant américain ont conçu depuis la première vague du Covid-19 début 2020 un vaccin se basant sur l'ARN messenger, une molécule permettant au corps humain de créer des protéines virales qui vont déclencher une réponse immunitaire.

Cette technologie novatrice est vite devenue dominante dans les campagnes de vaccination anti-Covid des pays occidentaux en raison de leur grande efficacité.

Pfizer et BioNTech indiquent avoir déjà lancé la production du vaccin contre le variant Omicron JN.1 afin d'être en mesure d'approvisionner les pays de l'UE d'ici la prochaine saison d'automne-hiver 2024-2025, lorsque la demande de vaccination devrait augmenter.

Dans le même temps, les deux partenaires indiquent avoir demandé une autorisation similaire de mise sur le marché auprès de la Food and Drug Administration (FDA) des Etats-Unis.

## BURKINA FASO

**Le pays bénéficie d'un matériel biomédical contre la dengue**

Le Burkina Faso a bénéficié mercredi de matériel biomédical contre la fièvre de la dengue, offert par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), selon le ministère burkinabè de la Santé et de l'Hygiène publique.

Ce don est composé essentiellement de tests de dépistage rapide de la dengue, de kits d'extraction, d'automates de biochimie, d'osmoseurs, de cônes filtrés et de cryotubes, a indiqué le ministère dans un communiqué, relayé par des médias.

Le secrétaire général du ministère, Issa Ouédraogo, a déclaré que le nombre de décès liés à la dengue au Burkina Faso s'expliquait entre autres par le diagnostic assez tardif de la maladie et l'insuffisance des structures de prise en charge sanitaire.

En date du 17 décembre 2023, le Burkina Faso enregistrait 150.943 cas suspects de dengue, dont 70.000 cas probables, et 701 décès, selon les chiffres du ministère de la Santé.

La dengue, dont le mode de transmission est similaire à celui du paludisme, est une infection virale causée par le virus de la dengue (DENV). Elle est transmise à l'être humain par piqûre de moustiques infectés, selon l'OMS.

# DOULEURS ARTICULAIRES 6 solutions naturelles pour les soulager

93 % des Français ont déjà souffert des articulations. Des douleurs souvent invalidantes qui nuisent à la qualité de vie et au sommeil. La parade ? Des remèdes ciblés qui soulagent. Les conseils de 5 experts.

En 2016, l'Inserm a mené une enquête sur "Les Français et les rhumatismes". Les résultats de cette étude montraient que les rhumatismes touchent plus de monde qu'on ne croit. La grande majorité des personnes ayant répondu au sondage (63%) avaient déjà eu des douleurs articulaires au moins une fois dans leur vie. 8 Français sur 10 ont eux-mêmes fait l'expérience plusieurs fois. Et 1 Français sur 2 (1 jeune de 18-24 ans sur 3) avouaient en souffrir au moment de répondre à l'enquête. Les trois quarts d'entre eux reconnaissent que ces douleurs articulaires avaient un impact sur le sommeil, les loisirs, la vie professionnelle, la vie familiale ou la vie de couple.

## PEUT-ON PRÉVENIR LES RHUMATISMES ?

En l'absence de traitement, il est possible d'agir sur les rhumatismes avant leur prévention. Les chercheurs conseillent de développer la notion de "capital articulaire", un capital à préserver toute sa vie, tout au long de la vie. "La perte de ce capital aboutit à la sédentarité dont on connaît les conséquences néfastes pour le cœur et les vaisseaux entre autres" soulignent les chercheurs de l'Inserm.

Ce capital ostéoarticulaire repose sur :

Une activité physique adaptée à la maladie ostéoarticulaire. Une alimentation équilibrée afin d'éviter le surpoids, facteur de risque majeur de rhumatismes.

Un arrêt du tabac et une bonne hygiène bucco-dentaire, deux facteurs de risque démontrés d'inflammation et d'aggravation de la polyarthrite rhumatoïde.

Une prévention des chutes chez la personne âgée responsable de fractures chez des patients ayant une ostéoporose.

## QUELS OLIGO-ÉLÉMENTS POUR RENFORCER LES ARTICULATIONS ?

"L'oligothérapie est une bonne ap-

proche pour soutenir la fonction articulaire, lutter contre les raideurs et diminuer les douleurs, explique la Dre Martini. Elle aide à rééquilibrer le terrain et s'associe très bien à la phytothérapie ou l'aromathérapie qui sont plus ciblés."

En pratique, notre experte conseille une association de :

cuivre : l'un des oligoéléments-clés du confort articulaire, pour ses effets anti-inflammatoires et anti-arthrosiques. Une dose tous les matins.

magnésium et potassium : relaxants et décontractants musculaires. Une dose de chacun trois fois par semaine.

soufre : qui participe à la bonne santé du cartilage articulaire. Une dose quatre fois par semaine.

sélénium : anti-inflammatoire et surtout antioxydant. Une dose trois fois par semaine.

À prendre en cure de 4 semaines, à distance des repas. Placez le liquide ou le comprimé sous la langue quelques minutes avant d'avaler.

Nos experts :  
Dre Laure Martini : médecin-anesthésiste, phytothérapeute et aromathologue  
Pascale Millier : docteure en pharmacie, auteure du « Grand livre des fleurs de Bach et des dixitrix florax », éd. Eyrolles

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose  
Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie  
Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)

Pascal Grillon : kinésithérapeute et fondateur de Cryopole, centre de soins par cryothérapie

Kévin Finel, hypochérapeute et directeur de l'ARCHE, centre de formation en hypnose

Marie-Noëlle Berry : auteure des Bienfaits de la kinésiothérapie (éd. Marabout)



traversent la surface cutanée et se diffusent via le système sanguin jusqu'aux organes et articulations.

Les os des articulations sont reminéralisés, et l'inflammation est réduite.

Un atout santé indiscutable en cas d'arthrose, d'arthrite ou de rhumatisme. Même si les températures de l'eau sont rarement de 33 ou 34 °C sous nos latitudes, l'eau de mer aide à gagner en amplitude de mouvement et à dérouter les articulations.

## 2/6 - L'hypnose pour soulager les douleurs chroniques

L'hypnose est un état modifié de conscience qui permet de réguler ses émotions, mais aussi ses perceptions. C'est là qu'elle devient très performante en cas de douleurs difficiles à juguler et invalidantes comme celles de l'arthrose.

L'hypnose ne va pas agir sur la cause physique de la douleur, mais sur son ressenti. Le bénéfice ? La douleur - une perception subjective, donc modulable est comme mise à distance en sourdine.

On peut se faire guider les premières séances et une fois que l'on a compris le fonctionnement, on peut facilement maîtriser l'autohypnose et l'utiliser aussi souvent que nécessaire.

Chaudes au-delà de la température de surface de la peau, soit 33-34 °C, ces minéraux et oligoéléments

traversent la surface cutanée et se diffusent via le système sanguin jusqu'aux organes et articulations.

Les os des articulations sont reminéralisés, et l'inflammation est réduite.

Un atout santé indiscutable en cas d'arthrose, d'arthrite ou de rhumatisme. Même si les températures de l'eau sont rarement de 33 ou 34 °C sous nos latitudes, l'eau de mer aide à gagner en amplitude de mouvement et à dérouter les articulations.

Chaudes au-delà de la température de surface de la peau, soit 33-34 °C, ces minéraux et oligoéléments

traversent la surface cutanée et se diffusent via le système sanguin jusqu'aux organes et articulations.

Les os des articulations sont reminéralisés, et l'inflammation est réduite.

Un atout santé indiscutable en cas d'arthrose, d'arthrite ou de rhumatisme. Même si les températures de l'eau sont rarement de 33 ou 34 °C sous nos latitudes, l'eau de mer aide à gagner en amplitude de mouvement et à dérouter les articulations.

Chaudes au-delà de la température de surface de la peau, soit 33-34 °C, ces minéraux et oligoéléments

traversent la surface cutanée et se diffusent via le système sanguin jusqu'aux organes et articulations.

Les os des articulations sont reminéralisés, et l'inflammation est réduite.

Un atout santé indiscutable en cas d'arthrose, d'arthrite ou de rhumatisme. Même si les températures de l'eau sont rarement de 33 ou 34 °C sous nos latitudes, l'eau de mer aide à gagner en amplitude de mouvement et à dérouter les articulations.

tion, le massage. L'huile essentielle de référence en cas de douleurs articulaires est la gaulthérie couchée. Elle s'associe à l'eucalyptus citronné, une HE riche en citronnellal aux propriétés anti-inflammatoires efficaces sur les douleurs articulaires et au romarin à camphre, un décontractant musculaire.

## 3/6 - La musique pour stimuler les hormones du bien-être

Plusieurs études ont montré que la musique permettait de réduire les douleurs chroniques en stimulant certaines parties du cerveau, notamment le circuit de la récompense, qui s'active lorsque l'on ressent du plaisir.

Écouter de la musique provoque une augmentation des hormones du bien-être comme la dopamine et les endorphines et une diminution du cortisol, l'hormone du stress. Une étude publiée en 2013 suggère de son côté que la musique aurait des vertus anti-inflammatoires. Des séances de musicothérapie sont d'ailleurs proposées dans certains hôpitaux, centres antidouleur ou centres de thalassothérapie.

## 4/6 - Les huiles essentielles pour soulager les raideurs

En calmanant la douleur et l'inflammation, certaines huiles essentielles vont améliorer la mobilité articulaire et donc limiter la raideur. Le massage a en outre un effet "chauffant" qui prépare l'articulation, un peu comme le sport avant l'effort. Les huiles essentielles font ainsi coup double grâce à leurs principes actifs (antalgiques et anti-inflammatoires notamment) et leur mode d'utilisa-

## 5/6 - Les plantes pour réduire l'inflammation

Certaines plantes ont des vertus analgésiques et anti-inflammatoires démontrés. C'est le cas de l'arthroglycyphon, plus connu sous le nom de "griffe du diable", une plante africaine qui reste la référence en cas de douleurs articulaires. Elle a en effet au moins équivalent aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) dans les douleurs dues aux poussées d'arthrose. La reine-des-près, une plante qui pousse sous nos latitudes, peut aussi réduire douleur et inflammation des articulations. L'arthroglycyphon se prend en tisane (2,5 g de racine par tasse, 2 fois par jour), ou en gélules de poudre de plante sèche à raison de 6 gélules de 300 mg par jour. La reine-des-près se trouve sous forme de gélules, sous forme de comprimés ; gélule de 300 mg, 3 fois par jour.

## 6/6 - Les huiles essentielles pour soulager les douleurs chroniques

En calmanant la douleur et l'inflammation, certaines huiles essentielles vont améliorer la mobilité articulaire et donc limiter la raideur. Le massage a en outre un effet "chauffant" qui prépare l'articulation, un peu comme le sport avant l'effort. Les huiles essentielles font ainsi coup double grâce à leurs principes actifs (antalgiques et anti-inflammatoires notamment) et leur mode d'utilisa-

tion, le massage. L'huile essentielle de référence en cas de douleurs articulaires est la gaulthérie couchée. Elle s'associe à l'eucalyptus citronné, une HE riche en citronnellal aux propriétés anti-inflammatoires efficaces sur les douleurs articulaires et au romarin à camphre, un décontractant musculaire.

## LES ORTHÈSSES POUR MAINTENIR L'ARTICULATION

Selon les modèles, ces dispositifs peuvent soutenir l'articulation, l'immobiliser ou corriger une déviation. Les plus prescrites sont en 2013 suggère de son côté que la musique aurait des vertus anti-inflammatoires. Des séances de musicothérapie sont d'ailleurs proposées dans certains hôpitaux, centres antidouleur ou centres de thalassothérapie.

Plusieurs études ont montré que la musique permettait de réduire les douleurs chroniques en stimulant certaines parties du cerveau, notamment le circuit de la récompense, qui s'active lorsque l'on ressent du plaisir.

Écouter de la musique provoque une augmentation des hormones du bien-être comme la dopamine et les endorphines et une diminution du cortisol, l'hormone du stress. Une étude publiée en 2013 suggère de son côté que la musique aurait des vertus anti-inflammatoires. Des séances de musicothérapie sont d'ailleurs proposées dans certains hôpitaux, centres antidouleur ou centres de thalassothérapie.

Certaines plantes ont des vertus analgésiques et anti-inflammatoires démontrés. C'est le cas de l'arthroglycyphon, plus connu sous le nom de "griffe du diable", une plante africaine qui reste la référence en cas de douleurs articulaires. Elle a en effet au moins équivalent aux anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) dans les douleurs dues aux poussées d'arthrose. La reine-des-près, une plante qui pousse sous nos latitudes, peut aussi réduire douleur et inflammation des articulations. L'arthroglycyphon se prend en tisane (2,5 g de racine par tasse, 2 fois par jour), ou en gélules de poudre de plante sèche à raison de 6 gélules de 300 mg par jour. La reine-des-près se trouve sous forme de gélules, sous forme de comprimés ; gélule de 300 mg, 3 fois par jour.

Chaudes au-delà de la température de surface de la peau, soit 33-34 °C, ces minéraux et oligoéléments

traversent la surface cutanée et se diffusent via le système sanguin jusqu'aux organes et articulations.

Les os des articulations sont reminéralisés, et l'inflammation est réduite.

Un atout santé indiscutable en cas d'arthrose, d'arthrite ou de rhumatisme. Même si les températures de l'eau sont rarement de 33 ou 34 °C sous nos latitudes, l'eau de mer aide à gagner en amplitude de mouvement et à dérouter les articulations.

Chaudes au-delà de la température de surface de la peau, soit 33-34 °C, ces minéraux et oligoéléments

## Articulations : que faire quand les antidouleurs ne soulagent plus ?

Sédentarité, surpoids, gestes répétitifs : notre mode de vie malmène de plus en plus nos articulations. Lorsque les antidouleurs ne soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

poser, d'autres traitements graves envisagés. Le point avec nos rhumatologues. Les douleurs de l'arthrose et des tendéurs se soulagent plus et que la kiné ne fait plus pro-

# 10 choses à savoir sur vos articulations

Pour beaucoup d'entre nous, la souplesse et son rôle sur les articulations sont des notions assez abstraites. On vous apprend à mieux connaître ces structures complexes et fragiles, et ainsi, mieux en prendre soin.



## 4/10 - L'ARTICULATION LA PLUS MOBILE DE TOUTES EST CELLE DE L'ÉPAULE

Celle-ci permet des mouvements dans différentes directions, sur quasiment 360°, d'où la possibilité de faire des arcs avec ses bras. Cela est lié au fait que cette articulation est peu congruente, c'est-à-dire que ses surfaces articulaires sont peu imbriquées les unes dans les autres.

De plus, elle est coiffée par beaucoup de tendons", explique le Pr Berenbaum. À l'inverse, les articulations du coude et du genou permettent des mouvements dans seulement deux directions, d'extension et de flexion.

## 5/10 - NOTRE SOUPLESSE EST DÉTERMINÉE PAR NOS GÈNES

Ainsi, certains ont naturellement des articulations, des muscles, des tendons et ligaments plus extensibles. De plus, les femmes sont plus souples que les hommes, sans doute grâce à leurs hormones qui imprègnent les tendons et les muscles et favorisent leur relâchement, et donc leur capacité à être étirés. "En revanche, les grands sautillonnements, danseurs et contorsionnistes de haut niveau ont surtout le fait d'années de travail, commencé souvent dès leur plus tendre enfance", précise le Pr François Rannou.

## 6/10 - FAIRE CRAQUER LES ARTICULATIONS NE BOUGENT PAS

De fait, il existe trois types d'articulations, de structures différentes : les articulations très mobiles (ou diarthroses), comme celles des genoux, hanches et épaules, où du cartilage permet aux os de bouger les uns par rapport aux autres (ce sont les plus nombreuses - près de 300) ; les articulations légèrement mobiles (amphiarthroses), cartilagineuses, telles que celles des côtes et des vertèbres de la colonne vertébrale ; et les articulations quasi immobiles (synarthroses), constituées d'un tissu fibreux, comme celles entre les os du crâne", précise le Pr Berenbaum.

## 7/10 - LES FEMMES SONT PLUS TOUCHÉES PAR LES MALADIES ARTICULAIRES

Elles représentent 60 % des cas d'arthrose, et 80 % des cas de polyarthrite rhumatoïde", chiffre le Pr Berenbaum. À ce jour, les raisons de cette surreprésentation des femmes ne sont pas très bien comprises. Concernant la polyarthrite rhumatoïde, une hypothèse est qu'elle serait favorisée par l'effondrement du taux des hormones sexuelles féminines, les oestrogènes, survenant à la ménopause. Cette théorie est corroborée par la présence, sur les cellules du cartilage articulaire, de protéines particulières, dites "récepteurs", sensibles aux oestrogènes.

## 8/10 - À PARTIR DE 35 ANS, ON PERD 1 % DE SA MASSE MUSCULAIRE PAR AN

Voilà qui contribue à diminuer notre souplesse d'année en année. "Inéluctable, car consécutive au vieillissement, cette fonte musculaire progressive - ou sarcopénie, réduit la flexibilité des muscles et, du coup, celle des articulations liées", explique le Dr Daubinet, spécialiste en médecine physique. De plus, la souplesse diminue aussi en cas d'arthrose, qui est favorisée - entre autres - par le vieillissement. Ceci dit, on peut améliorer sa souplesse en l'exerçant. Et ce, à tout âge.

## 9/10 - LES MALADIES ARTICULAIRES TOUCHENT AUSSI LES ENFANTS

En France, 4000 enfants sont touchés par une arthrite juvénile idiopathique (de cause non connue). Et, selon un sondage Hop, un tiers des 18-24 ans souffrent d'une douleur articulaire. Si l'âge est clairement un facteur favorisant, le risque est également augmenté par l'hérédité, le surpoids, l'activité physique intense ou le port fréquent de charges lourdes, qui accroissent les contraintes mécaniques sur les articulations, mais aussi par les séquences de traumatisme (entorse négligée, luxation...).

"Par exemple, après un traumatisme brutal d'un genou à 20 ans, une arthrose peut apparaître dès l'âge de 30 ans", illustre le Pr Berenbaum.

Si l'âge est clairement un facteur favorisant, le risque est également augmenté par l'hérédité, le surpoids, l'activité physique intense ou le port fréquent de charges lourdes, qui accroissent les contraintes mécaniques sur les articulations, mais aussi par les séquences de traumatisme (entorse négligée, luxation...).

"Par exemple, après un traumatisme brutal d'un genou à 20 ans, une arthrose peut apparaître dès l'âge de 30 ans", illustre le Pr Berenbaum.

l'étirement des doigts.

## 7/10 - ÊTRE TROP SOUPLE N'EST PAS FORCÉMENT BON

Et pour cause : des tendons et des ligaments trop flexibles stabilisent moins les articulations, ce qui favorise entorses et luxations (de l'épaule notamment) à répétition", indique le Pr Rannou, rhumatologue. De plus, une grande flexibilité peut aussi refléter une pathologie d'origine génétique souvent inconnue : l'hyperlaxité. Permettant par exemple, dans l'enfance, de mettre un ou même deux pieds derrière la tête, ce trouble peut découler de certaines maladies rare du syndrome d'Ehlers-Danlos, une maladie héréditaire rare du tissu conjonctif.

## 8/10 - À PARTIR DE 35 ANS, ON PERD 1 % DE SA MASSE MUSCULAIRE PAR AN

Voilà qui contribue à diminuer notre souplesse d'année en année. "Inéluctable, car consécutive au vieillissement, cette fonte musculaire progressive - ou sarcopénie, réduit la flexibilité des muscles et, du coup, celle des articulations liées", explique le Dr Daubinet, spécialiste en médecine physique. De plus, la souplesse diminue aussi en cas d'arthrose, qui est favorisée - entre autres - par le vieillissement. Ceci dit, on peut améliorer sa souplesse en l'exerçant. Et ce, à tout âge.

## 9/10 - LES MALADIES ARTICULAIRES TOUCHENT AUSSI LES ENFANTS

En France, 4000 enfants sont touchés par une arthrite juvénile idiopathique (de cause non connue). Et, selon un sondage Hop, un tiers des 18-24 ans souffrent d'une douleur articulaire. Si l'âge est clairement un facteur favorisant, le risque est également augmenté par l'hérédité, le surpoids, l'activité physique intense ou le port fréquent de charges lourdes, qui accroissent les contraintes mécaniques sur les articulations, mais aussi par les séquences de traumatisme (entorse négligée, luxation...).

"Par exemple, après un traumatisme brutal d'un genou à 20 ans, une arthrose peut apparaître dès l'âge de 30 ans", illustre le Pr Berenbaum.

## 10/10 - NOTRE CORPS RENFERME 360 ARTICULATIONS

Il y en a 36 au niveau du crâne, 6 dans le larynx, 66 dans la cage thoracique, 76 pour la colonne vertébrale et les pieds, 64 (soit 2 lots de 32) dans les jambes et 62 (soit 31 dans les bras", liste le Pr Berenbaum, rhumatologue. Ces structures font partie d'un grand système physiologique qui confère forme, stabilité et mouvement à notre corps : c'est le système musculo-squelettique, qui comprend également les os, les muscles, les tendons et les ligaments. Par comparaison, à l'âge adulte, notre corps renferme 206 os et 639 muscles.

## ONU - AFRIQUE

# Guterres veut octroyer à l'Afrique un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU

Une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU doit commencer par l'octroi d'un siège de membre permanent à l'Afrique, a déclaré le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

"Il n'y a aucun membre permanent africain au Conseil de sécurité. Il sera certainement très difficile de le changer, mais nous devons commencer par une chose qui pourrait offrir un consensus. Aujourd'hui, compte tenu de ce que j'entends de la part des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, je crois qu'un consensus est atteignable. Le premier pas doit être l'octroi à l'Afrique d'au moins un siège de membre permanent du Conseil de sécurité", a indiqué M. Guterres dans une interview accordée à l'agence de presse russe TASS.

"Je pense que c'est pendant mon mandat que nous constatons pour la première fois la reconnaissance du fait qu'il s'agit d'une question sérieuse qu'il faut examiner", a-t-il dit à propos de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant que cette question est à la



fois "compliquée, mais sérieuse". Le Conseil de sécurité a été formé après la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, l'Europe est un continent relativement de petite taille, mais six des quinze membres de l'ONU sont actuellement des Etats européens. Trois des cinq membres permanents du Conseil de sécurité font partie de l'Europe: ce sont la Russie

- la majorité de son territoire se trouve en Asie, mais elle est dans les faits un pays européen - la France et le Royaume-Uni, a-t-on relevé. "Le Conseil de sécurité doit évidemment comprendre plus de pays émergents, ce qui signifie un élargissement du Conseil", a conclu le secrétaire général de l'ONU.

## TUNISIE

### L'élection présidentielle devrait avoir lieu au plus tard le 20 octobre (ISIE)

La membre de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie, Najla Abrougui, a fait savoir jeudi que le premier tour de la prochaine présidentielle aura lieu soit le 6, le 13 ou le 20 octobre 2024.

Citée par l'agence de presse TAP, Mme Abrougui a précisé que "la date limite pour que le président de la

République convoque les électeurs est le 20 juillet prochain".

Elle a ajouté que l'ISIE avait commencé à discuter du projet de révision de la décision numéro 20 de l'année 2014, concernant la réglementation du financement des campagnes électorales, en attendant son approbation.

## CAMEROUN - NIGERIA

### L'ONU salue l'accord sur la démarcation de la frontière

Le porte-parole du Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres Stéphane Dujarric, a salué jeudi l'accord conclu entre le Cameroun et le Nigeria sur une feuille de route visant à résoudre pacifiquement leur conflit frontalier à l'horizon 2025.

"La session extraordinaire de la Commission mixte Came-

roun-Nigeria a franchi une étape importante vers l'achèvement pacifique de la démarcation de la frontière entre les deux pays", a noté M. Dujarric.

L'accord a été conclu lors de la sixième session extraordinaire qui s'est tenue à Yaoundé les 26 et 27 juin. La commission a été créée en 2002 par le secrétaire général de l'ONU de l'époque,

Kofi Annan, dans l'optique de régler le différend frontalier entre le Cameroun et le Nigeria qui ont tous revendiqué la souveraineté sur la péninsule de Bakassi.

M. Dujarric a qualifié d'"exemple" la conclusion de cet accord. "La diplomatie prend du temps, mais cela fait partie d'une résolution pacifique du conflit, et c'est une bonne nouvelle."

## NIGER

### Une trentaine de terroristes neutralisés et sept autres arrêtés suite à l'attaque meurtrière de Tassia (armée)

Les vecteurs aériens des Forces de défense et de sécurité (FDS) du Niger ont suivi plusieurs dizaines de terroristes rescapés de l'attaque de Tassia, survenue mardi, et ils ont neutralisé au moins une trentaine d'assaillants, détruit leurs moyens de guerre et un important plot lo-

gistique, a indiqué l'armée dans son bulletin d'information.

L'armée nigérienne a également "arrêté sept terroristes venus se ravitailler au marché de Bandjo, et a saisi une importante quantité de vivres et de chanvres indiens".

Mardi dernier, vingt

militaires et un civil ont été tués dans l'ouest du Niger lors d'une attaque perpétrée par une "coalition de groupes armés terroristes", a annoncé le ministère nigérien de la Défense dans un communiqué lu à la télévision.

"Mardi 25 juin aux environs de 10H00 (09H00

GMT), un détachement des Forces de défense et de sécurité (FDS) (...) a fait l'objet d'une attaque par une coalition de groupes armés terroristes aux abords du village de Tassia", indique le ministère, qui fait état de "21 martyrs dont un civil" et "9 blessés pris en charge".

## MADAGASCAR

### Le parti au pouvoir obtient la majorité absolue à l'Assemblée nationale

La Haute cour constitutionnelle (HCC) a procédé jeudi, à la proclamation officielle des résultats des élections législatives organisées à Madagascar le 29 mai dernier, ont rapporté des médias.

Ce fut au cours d'une audience solennelle tenue au siège de la Cour à Ambohidahy, à Antananarivo. De nombreux candidats issus

du parti présidentiel ainsi que de l'opposition ont assisté à cette proclamation.

Les résultats définitifs présentent quelques différences par rapport aux résultats provisoires annoncés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le 11 juin courant. En effet, sur les 163 députés qui vont siéger

à l'Assemblée nationale, 84 ont été élus sous les couleurs du parti au pouvoir "Irmar" qui obtient ainsi la majorité absolue à l'Assemblée, 51 sont des candidats indépendants, tandis que les 21 autres sont issus de la plateforme de l'opposition. Les autres gagnants sont issus de jeunes partis.

APS

## AFRIQUE DU SUD

### L'ouverture du Parlement aura lieu le 18 juillet



La présidence sud-africaine a annoncé vendredi que l'ouverture du Parlement aura lieu le 18 juillet, date à laquelle le président présentera les orientations de son gouvernement "d'union nationale".

Réélu mi-juin, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, devrait annoncer la composition de son gouvernement avant l'ouverture du Parlement.

Lors de son précédent mandat, M. Ramaphosa avait annoncé la composition de son gouvernement moins d'une semaine après son investiture.

M. Ramaphosa, 71 ans, dirigera le prochain gouvernement. Son parti, le Congrès national africain (ANC), conserve 159 des 400 députés même s'il a perdu, pour la première fois de son histoire, sa majorité absolue à l'issue des législatives, fin mai.

## CENTRAFRIQUE

### La MINUSCA s'inquiète des campagnes de désinformation à son encontre



La cheffe de la mission de paix de l'ONU en République centrafricaine (MINUSCA), Valentine Rugwabiza, a dénoncé jeudi les campagnes de désinformation visant cette mission.

"Malgré les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du mandat de la MINUSCA, je suis profondément préoccupée par les campagnes continues de désinformation contre la Mission, avec une reprise de contenus hostiles ciblant la MINUSCA. Cela complique encore davantage le contexte déjà difficile dans lequel la Mission opère", a déclaré Rugwabiza, représentante spéciale du secrétaire général pour la République centrafricaine, devant les membres du Conseil de sécurité, lors d'une réunion consacrée à la situation dans ce pays. Valentine Rugwabiza a fait le point sur les efforts de la MINUSCA pour soutenir le gouvernement centrafricain à mettre en œuvre l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR-RCA).

Elle a noté dans ce contexte que les préparatifs des élections locales ont pris de l'ampleur, avec l'adoption du code électoral révisé par l'Assemblée nationale le 28 mai et les récentes contributions financières au fonds commun du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

"Les élections locales constituent une disposition clé de l'APPR-RCA. La mission continuera de fournir un soutien multiforme mandaté aux préparatifs des élections locales, notamment par le biais d'activités de sensibilisation visant à mobiliser une large participation, en particulier la participation pleine et sûre des femmes", a-t-elle dit. Elle a salué les contributions apportées par certains membres du Conseil de sécurité et encouragé "tous les membres à apporter leur soutien aux élections municipales de la RCA qui se sont tenues pour la dernière fois il y a 36 ans".

## PALESTINE

## Agression sioniste contre Ghaza: les contraintes d'accès continuent d'entraver les opérations d'aide (ONU)

Les contraintes d'accès à Ghaza continuent d'entraver les opérations d'assistance auprès de la population dans le besoin, y compris les efforts visant à intensifier l'aide nutritionnelle dans l'enclave palestinienne ravagée par près de neuf mois d'agression sioniste, a prévenu jeudi l'ONU.

"Nos partenaires signalent que l'accès limité dans le Nord empêche la création d'un nouveau centre de services de nutrition dans cette zone", a indiqué le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse au siège de l'ONU, à New York.

Pendant ce temps, dans le centre de Ghaza, les difficultés persistent pour trouver un espace adéquat pour installer des sites de nutrition dans les zones de Deir al Balah et de Khan Younis. "Toutefois, nos partenaires humanitaires poursuivent leurs efforts pour étendre leur présence dans ces zones, ainsi qu'à Al Mawasi et dans la ville de Ghaza", a précisé le porte-parole.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) affirme que ses opérations sont gravement entravées dans le sud et le centre de Ghaza, notamment par le flux limité de l'aide humanitaire et le manque d'ordre public et de sécurité.

Malgré ces défis, le PAM a réussi à distribuer de la nourriture à plus de 766.000 personnes à Ghaza ce mois-ci – bien que ces rations aient été réduites



en raison d'une aide limitée et de la diminution des stocks alimentaires.

Jusqu'à présent, en juin, le PAM a également fourni 9,4 millions de repas chauds via un réseau de plus de 90 cuisines communautaires, ce qui lui a permis d'atteindre environ 300.000 personnes. La grande majorité de ces repas ont été distribués à Deir al Balah et Khan Younis, a indiqué M. Dujarric. "Cependant, nos partenaires huma-

nitaires affirment que la pénurie de gaz de cuisine – combinée à l'absence d'alimentation électrique publique – entrave les efforts visant à maintenir ces cuisines et boulangeries communautaires en activité", a-t-il ajouté.

"Nos partenaires signalent aussi que les efforts de collecte et de transfert des déchets solides vers des sites temporaires se poursuivent ce mois-ci, mais à un rythme moindre en raison du manque de carburant", a dit le porte-parole du Secrétaire général.

Et de poursuivre: "Les pénuries de carburant pourraient également entraver les travaux de maintenance en cours sur la ligne d'alimentation électrique de l'usine de dessalement de l'eau de mer du sud de Ghaza".

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza qui a fait plus de 124.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants.

### "Ghaza est maintenant un véritable enfer sur terre", selon une porte-parole de l'UNRWA

Une porte-parole de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Louise Wateridge, a affirmé vendredi que "Ghaza est maintenant un véritable enfer sur terre", décrivant des scènes "choquantes" notamment à Rafah et à Khan Younes, après un nouveau déplacement dans l'enclave palestinienne ravagée par près de neuf mois d'agressions sionistes barbares.

"Au-delà de la difficulté d'entrer dans Ghaza, les équipes humanitaires doivent maintenant faire face à une prise de conscience. Avec la pénurie de carburant et la diminution des fournitures, il y a une limite à ce qu'elles peuvent faire pour aider tous ceux qui sont dans le besoin", a déclaré à ONU Info Louise Wateridge.

"Vous pouvez entendre les bombardements du nord, du centre et du sud... Ghaza est maintenant un vé-

ritable enfer sur terre, il fait très chaud... Les ordures s'entassent partout, les gens vivent sous des bâches en plastique où les températures montent en flèche", a-t-elle souligné, quelques heures après son retour dans l'enclave assiégée.

Arrivée jeudi par le point de passage de Karem Abou Salem, dans l'extrême sud de la bande de Ghaza, Mme Wateridge a déclaré avoir vu une ville de Rafah "détruite". La ville avait été sa base lors de sa première tournée en mai, lorsque les forces sionistes s'étaient emparées de ce point de passage clé, entravant encore davantage l'acheminement de l'aide à Ghaza.

La scène de désolation s'est répétée lors du voyage de la travailleuse humanitaire vers le nord et le centre de la bande de Ghaza, où elle est actuellement installée. "La traversée de Khan Younes était choquante - je

n'y étais pas allé depuis l'invasion de Rafah le 6 mai (par l'armée sioniste) et c'était une ville fantôme parce que tout était détruit".

"Aujourd'hui, de très nombreuses familles vivent à l'intérieur de ces squellettes de bâtiments détruits. Des couvertures ou des bâches en plastique ont été posées là où les murs ont été détruits. Il est donc très visible de voir la différence que l'invasion de Rafah et l'action militaire en cours ont eue".

De plus, l'employé de l'UNRWA a confirmé les rapports faisant état d'un effondrement de l'ordre public après près de neuf mois d'intenses bombardements sionistes qui ont "bouleversé la vie normale" à Ghaza.

Mme Wateridge a, par ailleurs, décrit les dommages infligés aux installations de l'ONU sur la route de Karem Abou Salem à Khan Younes, Deir al Balah et au-delà, cer-

taines étant marquées de gros trous dus aux bombardements et d'autres étant entravées, ouvertes aux éléments.

"Chaque installation de l'UNRWA - école, entrepôt, distribution de nourriture, etc. - a été considérablement endommagée, voire détruite. Des trous de balles, des murs explosés, des sols effondrés comme des crêpes les uns sur les autres - vous n'auriez jamais imaginé qu'il s'agissait d'installations de l'ONU protégées par le droit international", a-t-elle déploré.

Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression dévastatrice contre Ghaza qui a fait plus de 124.000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines d'enfants.

## LÉGISLATIVES EN FRANCE Dernier jour de campagne électorale



La campagne électorale du premier tour des législatives en France a pris fin vendredi à minuit, ont indiqué des médias locaux.

Selon les mêmes sources, une forte participation, peut être la plus élevée depuis 25 ans, est attendue dimanche lors du premier tour de cette élection. "En effet, près de deux électeurs sur trois prévoient d'aller voter, contre moins d'un sur deux aux législatives de 2022", affirme-t-on.

D'après des sondages, le rassemblement national (RN) est donné vainqueur de cette joute électorale avec 36 à 37% des intentions, le Front populaire (gauche) arrive en deuxième position avec 28 à 29%, tandis que la majorité sortante est reléguée à la troisième place (20% à 21%).

Le deuxième tour de cette élections est prévu pour le 7 juillet prochain. Les observateurs de la scène politique en France s'attendent à la nomination d'un nouveau gouvernement au lendemain de deuxième tour.

## IRAN Ouverture des bureaux de vote pour la présidentielle

Les bureaux de vote ont ouvert vendredi à 08H00 (04H30 GMT) en Iran pour l'élection présidentielle destinée à remplacer le président Ebrahim Raïssi, décédé dans un accident d'hélicoptère le 19 mai, a annoncé le ministre de l'Intérieur. Quatre candidats - trois conservateurs et un réformateur - sont en lice pour ce scrutin auquel sont appelés à participer 61 millions d'électeurs.

## SOMMET UE Accord pour reconduire Ursula von der Leyen à la tête de la CE

Les dirigeants européens se sont entendus jeudi pour accorder à Ursula von der Leyen un deuxième mandat à la tête de la Commission européenne (CE), dans le cadre d'une répartition des postes clés de l'UE, selon des sources diplomatiques. La responsable conservatrice allemande devra encore être confirmée lors d'un vote au Parlement européen, tout comme la Première ministre libérale estonienne, Kaja Kallas, proposée comme cheffe de la diplomatie européenne. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE, réunis en sommet à Bruxelles, ont par ailleurs nommé le socialiste portugais Antonio Costa à la tête du Conseil européen, l'institution qui réunit les pays membres.

## Cisjordanie occupée : le Canada impose des sanctions à 7 individus et 5 entités pour avoir soutenu les attaques de colons sionistes

Le Canada a annoncé jeudi avoir imposé des sanctions à 7 individus et 5 entités sionistes pour leur rôle dans le soutien ou la contribution financière aux attaques de colons contre des citoyens palestiniens en Cisjordanie occupée.

Le ministère canadien des Affaires étrangères a déclaré, dans un communiqué, que "les nouvelles sanctions incluent 7 individus et 5 entités pour leur rôle dans le soutien ou la contribution financière aux actes de violence perpétrés par des colons (sionistes) extré-

mistes contre des citoyens palestiniens et leurs biens en Cisjordanie occupée".

Le communiqué explique que la violence des colons extrémistes a entraîné des pertes de vies humaines et des dommages aux propriétés et aux terres agricoles palestiniennes.

Le mois dernier, le Canada avait imposé des sanctions à quatre colons qui avaient participé à des attaques contre des citoyens en Cisjordanie occupée.

Il convient de noter que les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France et la Nouvelle-Zélande ont éga-

lement imposé des sanctions aux colons pour leur implication dans des agressions et des attaques contre des citoyens palestiniens.

Au cours de l'année 2023, les forces d'occupation et les colons sionistes ont mené 12 161 attaques contre des citoyens et leurs biens en Cisjordanie occupée, dont 9 751 attaques menées par les forces d'occupation, 2 410 attaques menées par des colons et 206 attaques conjointes, selon la Commission de résistance au mur et aux colonies.

APS

## MUSIQUE

# Le 24<sup>e</sup> Festival européen de musique s'ouvre à Alger

Le 24<sup>e</sup> Festival européen de musique s'est ouvert, jeudi soir à Alger, avec un concert époustouflant, animé par la jeune chanteuse Lubiana, représentant la Belgique et le groupe de blues saharien Tikoubaouine, qui ont embarqué le nombreux public dans une belle randonnée onirique.

Organisé au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), du 27 juin au 3 juillet sous le slogan, "EuropAfrica", le festival a accueilli pour sa soirée inaugurale la chanteuse belgo-camerounaise, Lubiana pour le compte de la Belgique et le groupe Tikoubaouine présent pour l'Algérie et la Délégation de l'Union européenne.

Le premier soir de cet événement qui établit de belles passerelles d'échanges entre l'Afrique et l'Europe, s'est déroulé en présence des ambassadeurs, de la délégation européenne Thomas Eckert et de Belgique, Alain Leroy, ainsi que de représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, ceux des pays invités à ce 24<sup>e</sup> festival notamment. Présente pour la première fois en Algérie, Lubiana, a d'abord fait part de son "bonheur de venir chanter à Alger pour un public si chaleureux et accueillant", lui révélant d'entrée qu'elle était "l'unique femme en Afrique à jouer de la Kora, son instrument de prédilection, malgré qu'il soit considéré comme étant "exclusivement masculin", notamment dans sa région d'origine, en Afrique de l'Ouest.

Harmonisant avec les cordes aux sonorités cristallines de sa kora, Lubiana, conteuse puis chanteuse, étale son style avec une voix suave qui se suffit à un simple accompagnement en arpèges qu'elle-même assure, pour créer des atmosphères solennelles et apaisantes, au plaisir d'un public recueilli.

Les chansons de Lubiana accordent un intérêt particulier au dialogue des cultures, aux relations humaines et à ses origines africaines, entre autre, si bien qu'elle chante l'amour, le respect



de la femme, les paysages de sa terre natale ou encore les souvenirs avec son grand-père.

Ainsi, la cantatrice a rendu une dizaine de pièces, dont, "Djerby", "Terre rouge", "Rivière", "Grand père", "Self love" et "Mamy Nianga", que le public a long-temps applaudi.

La deuxième partie a été sans appel, car le groupe Tikoubaouine et ses cinq éléments, Said Benkhira et Hocine Deggar, les deux guitaristes leaders du groupe, Hamza Hamdaoui à la batterie, Hichem Omary à la basse et Djaber Asserir aux percussions, ont eu droit à un accueil triomphal de la part d'un public déjà conquis.

Le groupe, des régions d'Adrar et de Tamanrasset, a enchanté le public avec ses différents titres à succès, aux textes en Tamashek, pourtant bien repris par les spectateurs qui les faisaient tourner en boucle dans une ambiance électrique.

Les pièces, "Ténére", "Ana sahraoui", "Ligha Zaman" (Il y a long-temps), "Stop obligé", "Mazwan" (le contemplateur), "Mas tou chal" (prends ton temps), "Amezagh" (le village), "Eddounya", "Amessakou" (le marcheur), "Aggadim" (l'homme), entonnées par le

groupe, ont rappelé la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien.

Dans l'euphorie du moment, le public a rappelé les artistes à l'issue du concert et les a remerciés avec des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Treize pays participeront à cet événement culturel dont la Belgique, la Finlande, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie et la Slovaquie qui participe pour la première fois.

Le programme prévoit 14 spectacles rassemblant plusieurs genres musicaux à savoir le Desert Blues, Jazz, l'afro beat, le flamenco, le targui blues, la pop, le R&B, le rock, le Hip hop ou encore la musique électronique.

Ce rendez-vous annuel organisé depuis l'année 2000 par la délégation de l'UE en Algérie en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts, l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI) ainsi que le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), a pour but de renforcer le dialogue interculturel. Le 24<sup>e</sup> Festival culturel européen de musique se poursuit avec, au programme de la soirée de vendredi, la Suède avec le duo "Sousoou et Maher Cissoko" et l'Italie, avec "Tommy Kuti".

## AIN TEMOUCHENT

# Coup d'envoi de la 14<sup>e</sup> édition du Festival national de marionnettes

Le coup d'envoi de la 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de marionnettes, placé sous le slogan "théâtre de marionnettes: éducation et culture", a été donné jeudi soir à la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" d'Ain Temouchent.

Dans un message lu en son nom par le vice-directeur de valorisation des expressions culturelles traditionnelles et populaires au ministère, Abdelrezak Baba, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné que "la wilaya d'Ain Temouchent abrite, quatre jours durant, la célébration de l'art du théâtre de marionnettes qui constituera le terrain d'expression de ce que recèle la vie sociale, comme goûts, idées et ambitions nouvelles".

"Ce festival vise à promouvoir et à activer la vie artistique nationale permettant à différentes troupes théâtrales de se rencontrer dans un événement où se mêleront tous les types d'arts du théâtre de marionnettes", a-t-elle déclaré.

"Il constitue pour la quatorzième fois une rencontre avec les créateurs, avec leurs créations artistiques en compétition pour les prix du festival. Les représentations, dans leurs textes, leur mise en scène, interprétation et leurs décors, constitueront une manifestation de créativité et une image du travail artistique sérieux et objectif, et une opportunité de valoriser la promotion et la commercialisation de notre culture identitaire et de notre patrimoine culturel", a ajouté la ministre.

Mme Mouloudji a également souligné que "ce festival est véritablement considéré comme une vitrine pour le lancement d'initiatives artistiques et créatives, dans une vive démarche pour faire de ce genre

théâtral un pilier important de la culture contribuant au développement de la personnalité de l'enfant, à la découverte de vrais talents, à la création d'un facteur de créativité et d'innovation et la consécration des concepts théâtraux chez l'enfant".

La ministre a également rappelé que "ce festival vient en solidarité avec les enfants de Ghaza et comme un engagement de la famille artistique algérienne pour soutenir la position immuable du peuple et de l'Etat algériens soutenant la cause palestinienne juste contre l'agression sioniste brutale, et une occasion pour lever nos voix en vue de défendre les valeurs de la justice et de la paix et un message d'art et de créativité".

La maison de la culture "Aïssa Messaoudi", la bibliothèque principale de lecture publique "Malek Bennabi", la salle de cinéma "Soummam" d'Ain Temouchent abriteront des spectacles de marionnettes présentés par les troupes participantes des wilayas de Sidi Bel-Abbes, Skikda, Alger, Tipaza, Mascara et El Bayadh, a indiqué le commissaire du festival, Ali Bouchikhi.

Des représentations de marionnettes sont programmées dans le cadre des activités de proximité dans les communes de Aougblé, Sidi Ouriche, Hassi El Ghella, Ain Larba, Ouled Kihel, Hammam Bouhadjar et Béni Saf, a-t-il ajouté.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette manifestation culturelle a été marquée par un défilé des troupes participantes et une exposition organisée par le commissariat du festival en étroite collaboration avec la troupe d'Arts, de la culture et de la créativité de la wilaya d'El Oued.

## PARLEMENT

# Approbation de l'inscription du projet d'étude du "Vieux Ksar" d'El Meniaâ (ministre de la Culture)

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi à Alger, l'approbation de l'inscription du projet d'étude et de sauvegarde du "Vieux Ksar" à El Meniaâ, avec une enveloppe financière estimée à 52 millions DA au titre de la loi de finances (LF) 2024.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a indiqué que son département ministériel avait proposé plusieurs projets importants dans le cadre de la LF 2024 en vue de promouvoir les activités culturelles dans la wilaya d'El Meniaâ, annonçant l'approbation de l'inscription de 3 projets "relatifs à l'étude et à la sauvegarde du Vieux Ksar d'El Meniaâ avec une enveloppe financière de 52 millions DA, l'étude de réalisation d'une maison de culture avec un montant de 35 millions DA et la réalisation du siège de la direction de la culture avec un logement de fonction (150 millions DA)".

Elle a également fait savoir que des instructions ont été données à l'administration de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), chargé de la sauvegarde et de la gestion du "Vieux Ksar" d'El Meniaâ, pour "coordonner avec nos services dans cette wilaya afin d'ouvrir une annexe de l'Office dans la wilaya d'El Meniaâ, pour la préservation et la sauvegarde du "Vieux Ksar" et des sites archéologiques et historiques classés de cette wilaya".

La ministre a fait état, à cet égard, de l'inscription en 2007 du site du "Vieux Ksar" sur la liste de l'inventaire général des biens culturels immobiliers, ayant également bénéficié d'une opération intitulée "étude du plan de préservation et de sauvegarde du Ksar d'El Meniaâ" lancé en 2006 qui n'a pas vu le jour et a été gelé par la suite, évoquant "un autre projet pour réaliser la clôture du site par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec les services de la commune d'El Meniaâ". Le secteur de la culture de la wilaya d'El Meniaâ "a bénéficié de plusieurs projets importants dans les différents domaines, notamment la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et la promotion de la lecture publique", a rappelé Mme Mouloudji.

Concernant le classement des monuments historiques et des sites archéologiques, la ministre de la Culture a fait état de l'élaboration "de propositions de classement des biens culturels sur la liste du patrimoine national sauvegardé à El Meniaâ notamment la vieille mosquée, l'Eglise Saint-Joseph et l'Hôtel El Boustane qui seront soumis à la commission nationale de classement des biens culturels lors de la réunion du 8 juillet prochain conformément aux mesures en vigueur".

Répondant à une autre question sur le secteur de la wilaya de Djanet, la ministre a souligné que cette wilaya avait bénéficié "récemment de plusieurs projets d'investissement à l'instar des dix (10) autres nouvelles wilayas".

Et d'ajouter: "compte tenu de l'importance du patrimoine culturel et naturel du Parc national du Tassili-N'Ajjer et en vue de sa préservation, de sa restauration et de sa valorisation, le secteur de la culture a bénéficié dernièrement d'un investissement pour l'acquisition d'équipements techniques en vue de répertorier le patrimoine des cinq parcs culturels avec une enveloppe de 137,5 millions DA".

Mme Mouloudji a rappelé, dans le même sillage, que le secteur de la culture dans la wilaya de Djanet avait connu plusieurs opérations telles que les études, les travaux de maintenance et l'aménagement extérieur du Fort Polignac, l'équipement du Parc national de Tassili-N'Ajjer d'un système de surveillance et une étude d'un centre d'interprétation de l'office du Parc national Tassili-N'Ajjer.

"Nous avons proposé en 2024 de lever le gel sur ces opérations et la majorité des opérations d'investissement relatives au patrimoine culturel dont regorge le Parc national Tassili-N'Ajjer et ce dans le cadre de nos rencontres avec les services du ministère des Finances pour assainir la nomenclature des investissements publics", a expliqué la ministre. Répondant à une troisième question concernant les efforts du secteur pour sauvegarder l'identité nationale et protéger le patrimoine culturel national, Mme Mouloudji a fait savoir que cela "intervient en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la nécessité de renforcer la protection du patrimoine culturel, la préservation de la mémoire collective, et d'œuvrer à récupérer, sauvegarder et valoriser les biens culturels".

Pour ce faire, "notre secteur ministériel a œuvré à renforcer et à actualiser l'arsenal juridique, commençant par le lancement de la révision de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel", a-t-elle ajouté.

Elle a également rappelé la stratégie du ministère visant à s'adapter aux dernières technologies, dont la création d'une banque de données nationale sur les éléments du patrimoine culturel immatériel, le lancement de la plateforme "Turathi" conçue pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels, ainsi que le géo-portail "Fadaeldjazair" qui comprend actuellement 52 applications, en sus de l'observatoire géographique qui en compte 9.

La ministre a affirmé que l'élection de l'Algérie ce mois (juin) comme vice-présidente du Conseil consultatif scientifique et technique (STAB) de la convention de 2001 de l'Unesco pour la protection du patrimoine culturel subaquatique, et membre du comité pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, constituent "une reconnaissance de la communauté internationale des efforts de l'Algérie dans la protection de son patrimoine culturel et de sa contribution active à la protection du patrimoine culturel de l'humanité", et réaffirme aussi "la priorité accordée par notre secteur ministériel à la protection, à la préservation et à la sauvegarde du patrimoine culturel pour les générations futures".

## RENCONTRE

## La bataille d'El Mactaa était décisive dans la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français (participants)

Les participants à une conférence sur la bataille d'El Mactaa, organisée jeudi au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, ont affirmé que cette bataille menée par l'Emir Abdelkader contre l'occupant français était décisive de par son impact militaire et politique.

Lors de cette rencontre organisée par la coordination de citoyenneté durable d'Oran à l'occasion de la commémoration du 189e anniversaire de la bataille d'El Mactaa, Dr Mohamed Bendjebbour, directeur du Laboratoire d'histoire d'Algérie : sources et traductions de la faculté des sciences humaines et islamiques de l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", a indiqué que lors de cette bataille, qui a eu lieu en juin 1835, l'armée française, dirigée par le général Trézel a subi une lourde défaite. Ce fut une bataille décisive du point de vue défaite militaire de l'armée française et de son impact politique. La bataille qui s'est déroulée dans la zone située actuellement au nord de la wilaya de Mascara a constitué, selon le même conférencier, "un point de départ d'une nouvelle et longue phase de la résistance à l'occupation française.

"Les résultats de cette bataille étaient énormes renforçant ainsi la résistance menée par l'Emir Abdelkader", a-t-il souligné.

Pour sa part, Dr Mokhtar Bounegab, enseignant d'histoire de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a indiqué que la bataille d'El Mactaa où l'armée coloniale a perdu plus de 200



personnes, a permis de renforcer, après moins de trois années de résistance, les rangs de l'armée de l'Emir Abdelkader auquel fut prêté allégeance.

Il a souligné que les résultats de la bataille ont appuyé la détermination des Algériens de vaincre une armée dotée

d'équipements et d'artillerie, surtout avec le butin d'armes et de munitions remporté et la capture d'un bon de soldats français, qui ont obligé les forces ennemies à revoir leurs calculs pour faire face aux forces de l'Emir Abdelkader.

Le président de la coordination de la

citoyenneté durable, Hamid Guenoun a souligné que la tenue de cette conférence historique vise à faire connaître aux jeunes l'héroïsme du peuple algérien à faire face au colonisateur français et la capacité des Algériens à résister et à relever les défis dans tous les domaines.

### EN MARGE DE LA 55<sup>E</sup> ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE

#### La résistance populaire d'Ahmed Bey, thème d'une conférence à Alger

La résistance populaire d'Ahmed Bey à l'occupation française était le thème d'une conférence organisée en marge de la 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA).

Lors de cette conférence, organisée par l'ambassade de Turquie (invitée d'honneur de la 55e Foire internationale d'Alger), en collaboration avec l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA), le Directeur du laboratoire d'études et de recherches sur les legs ottoman en Algérie relevant de l'Université d'Alger 2, Chakib Benhafri, a affirmé qu'Ahmed Bey



était "une des figures emblématiques de la résistance algérienne à l'occupation française", revenant sur les diffé-

rentes batailles auxquelles il a pris part. Dans leurs interventions, les chercheurs ont évoqué divers aspects de la vie d'Ahmed Bey, dernier bey de Constantine dans la régence d'Alger, mettant en avant son apport et son rôle en tant que leader de la résistance durant le 19e siècle contre l'entreprise coloniale.

A cette occasion, l'ambassadeur de Turquie en Algérie, M. Muhammet Mucahit Kuçukylmaz, a indiqué que les archives ottomanes à Istanbul renferment plusieurs documents dignes de recherche se rapportant à l'histoire commune des deux pays.

L'ambassadeur a invité les chercheurs algériens et turcs à "poursuivre les recherches et les études afin d'éclairer les points obscurs de notre histoire commune et de comprendre ce qui s'est passé pour, a-t-il dit, aller de l'avant dans notre relation solide reposant sur l'amitié entre nos deux peuples".

Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé, lundi au Palais des expositions, à l'inauguration de la 55e édition de la Foire internationale d'Alger, à laquelle participe la Turquie en tant qu'invitée d'honneur.

### CONFÉRENCES DU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID (ALGER)

#### La contribution de l'Algérie à la promotion de la culture de la paix dans le monde mise en avant (conférence)

Les participants à une conférence scientifique organisée, mercredi, par le ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, à la salle des conférences du Musée national du Moudjahid (Alger), ont mis en avant la contribution de l'Algérie à la promotion de la culture de la paix dans le monde.

Organisée sous le thème "Contribution de l'Algérie à la promotion de la culture de la paix dans le monde", la conférence a vu la présence d'une délégation du Programme des bourses d'études des Nations-Unies sur le désarmement.

Dans une communication intitulée "L'Algérie et la consécration de la dimension de la paix et du vivre ensemble dans la monde", le Dr. Ahmed Mizab, spécialiste des études algériennes relatives à la paix, a mis en exergue les efforts de l'Algérie en matière de paix et de coopération, notamment durant la période allant de 1715 à 1830, marquée

par la signature de plusieurs conventions et accords avec des pays actifs sur la scène mondiale. L'intervenant a également mis en avant les valeurs et les qualités du fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader, lesquelles avaient inspiré l'institution du Droit international humanitaire, des décennies avant l'élaboration des Conventions de Genève.

"Le mouvement national dans son parcours de lutte pour la cause nationale et le recouvrement de la liberté a eu un large impact au niveau international", a-t-il ajouté. "La Déclaration du 1er novembre, considérée comme étant un document référentiel à consacrer le concept de l'Etat intégré dans ses dimensions, démocratique et sociale et en matière des libertés et droits de l'homme, l'Algérie ayant réussi grâce à sa lutte et sa Glorieuse guerre pour l'indépendance, à intégrer les grandes interactions mondiales". De son côté, le



chercheur en diplomatie humanitaire, Dr Mustapha Khayati, intéressé particulièrement par le rôle de l'Algérie dans la promotion de la culture de la paix, a axé son intervention sur le Droit international humanitaire durant la période

coloniale. La conférence scientifique a été ponctuée par la projection de deux documentaires sur le rôle de l'Algérie dans la promotion de la culture de la paix et de la tolérance.





## HANDBALL - MONDIAL FÉMININ U20 (CLASSEMENT) Défaite de l'Algérie face au Chili (33-34)

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans (U20), s'est inclinée devant son homologue chilienne sur le score de 33 à 34 après les tirs au but (mi-temps : 16-12, temps réglementaire : 25-25), en match de classement (29e-32e places) du Mondial 2024 de la catégorie, disputé jeudi à Skopje (Macédoine du Nord).

A l'issue de cette nouvelle défaite, les Algériennes affronteront le Mexique pour les (31e-32e places). Versée dans la poule E de ce mondial, l'Algérie a bouclé la phase de groupes avec un bilan de trois défaites concédées, respectivement, face à la République tchèque (17-23), la Suède (13-38) et la Chine (9-33). Par la suite les Algériennes ont enchaîné deux nouvelles défaites en Coupe du président (Gr. 3), respectivement, face à l'Espagne (14-44) et la Serbie (16-27).

Cette 24e édition du Mondial féminin U20 regroupe 32 sélections nationales réparties en huit groupes. Les deux premiers de chaque poule se sont qualifiés au Tour principal, alors que les autres équipes disputent la Coupe du président. Lors de la dernière édition disputée en 2022 en Slovénie, la Norvège a remporté la trophée en battant la Hongrie en finale (31-29).

## VOLLEY - NATIONALE 1 (MESSIEURS ET DAMES) Les finales relocalisées à Sétif (Fédération)

Les finales du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 (messieurs et dames), prévues initialement le samedi 6 juillet prochain dans la nouvelle salle omnisports de Jijel, ont été relocalisées à la salle du 8 mai 1945 de Sétif, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

"La finale féminine opposant l'ASW Bejaia au MC Alger se disputera à partir de 15h00 et sera suivie de celle des messieurs mettant aux prises la WA Tlemcen à l'ASV Blida", précise la FAVB.

Par ailleurs, la finale de la Coupe d'Algérie féminine 2024, programmée samedi à Tichy (Bejaia), opposera le MB Bejaia en quête d'un deuxième trophée après celui de 2022, au RC Bejaia, qui ambitionne de décrocher le premier sacre de son histoire.

La finale de la Coupe d'Algérie masculine mettra aux prises le JSC Ouled Adouane au CAS Theniet El Abed, le samedi 13 juillet à Constantine.

**Programme des finales de la Nationale 1 :**  
Samedi 6 juillet (à la salle du 8 mai 1945 de Sétif) :  
Dames : ASW Bejaia - MC Alger (15h00)  
Messieurs : WA Tlemcen - ASV Blida (17h00).

## ORAN - SPORTS SUBAQUATIQUES Championnat de wilaya d'apnée sportive indoor vendredi et samedi

Le championnat de wilaya d'apnée sportive indoor aura lieu vendredi et samedi au niveau de la piscine semi-olympique de haï Médina Jdida d'Oran, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette compétition de sports nautiques de deux jours, organisée par la ligue d'Oran de secourisme et activités subaquatiques en collaboration avec la Fédération algérienne de sauvetage et de secourisme et activités subaquatiques et la DJS d'Oran, verra la participation de 42 apnéistes dames messieurs, issus de huit clubs d'Oran.

Le programme de cette phase de wilaya prévoit le déroulement de cinq épreuves d'apnée, à savoir le statique, le dynamique bi-palme, le dynamique mono-palme, le dynamique sans palme et 2 fois 50 mètres speed.

La direction de cette compétition sera assurée par le président de la commission technique régionale, Kerkeb Mohamed Amine, assisté de 14 juges fédéraux de la FASSAS. A l'issue de cette phase, les athlètes dames et messieurs qui réalisent les minimas demandés dans chaque spécialité seront qualifiés à la phase finale du championnat d'Algérie, prévu fin juillet à Oran.

APS

## STRUCTURES SPORTIVES Dégel de plusieurs projets dans nombre de wilayas (Hammad)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a révélé, jeudi à Alger, la levée du gel sur plusieurs projets de réalisation et de réaménagement de structures sportives au niveau de nombreuses wilayas du pays.

"Le gel a été levé sur plusieurs projets de réalisation de structures de proximité pour le développement des sports individuels et collectifs à Ain-Defla, Relizane, Mostaganem et Boumerdes qui ont été suspendus ces dernières années", a précisé le ministre en réponse aux questions des députés lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN).

A ce propos, le ministre a cité le projet de réalisation d'un stade de 10.000 places au chef-lieu de wilaya, d'un stade de 5.000 places à la commune de Djendel, deux piscines semi-olympiques, une salle de sport spécialisée à Meliana, des salles omnisports dans les communes de Birbouche et de Tachta, outre une piscine olympique dans la commune de Ain-Defla, une salle aquatique dans la commune d'Arib et un circuit d'athlétisme.

M. Hammad a rappelé, dans ce sillage, le projet de réalisation et d'équipement de la salle omnisport de 500 places à la commune d'El Attaf dont les travaux avancent à plus de 50%, en sus du complexe omnisport à



Khemis-Meliana. Répondant à une question d'un député de la wilaya de Mostaganem, le ministre a fait état de levée du gel sur trois (3) projets de réalisation des complexes sportifs de proximité dans les communes de Sirat, de Souafia et d'Ain-Boudinar dont les travaux seront lancés au deuxième semestre de l'année en cours, ajoutant qu'il y avait des projets proposés au titre de l'exercice prochain pour la réalisation des complexes sportifs de proximité et l'équipement des piscines au niveau de plusieurs communes.

Concernant la wilaya de Relizane, M. Hammad a souligné que cette dernière avait bénéficié de projets de réhabilitation et de réaménagement du stade du Maghreb arabe à la commune de Oued-R'hiou conformément aux standards de la FAF et de la CAF épargnant ainsi le club RCB Oued-R'hiou de se déplacer et permettant au staff technique de bien préparer les matchs.

Pour accélérer la réalisation du programme de développement de la wilaya de Relizane, le ministre a révélé la création d'une commission ministérielle chargée de

suivi et d'accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard accusé, annonçant qu'il effectuera prochainement une visite à cette wilaya pour inspecter ces projets.

La wilaya de Boumerdes a bénéficié également de la levée du gel sur les projets des piscines de proximité au niveau des communes de Hammadi, Boudouaou, Khemis El Khechna, Chabet El Ameur, Thénia et Baghliya, a précisé le ministre, révélant l'inscription de plusieurs projets sportifs en faveur d'autres communes de la wilaya.

## EQUITATION - SAUT D'OBSTACLES "UNE ÉTOILE" Début des épreuves du concours international à Oran

Les épreuves du concours international de saut d'obstacles "une étoile" ont débuté, jeudi, au centre équestre "Etrier oranais" d'Es-Sénia d'Oran, en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

L'ouverture de cette manifestation équestre de trois jours, organisée par la Fédération équestre algérienne sous le haut patronage du wali d'Oran, en collaboration avec le club hippique "Etrier Oranais" et la Direction de la jeunesse et des sports, a été marquée par un

spectacle de fantasia animé par des troupes locales au milieu de salves de baroud exécutées par des cavaliers, dans une ambiance festive.

Ce concours hippique international de trois jours, inscrit dans le cadre des festivités du 62e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale, regroupe 203 cavaliers et cavalières dont 23 tunisiens et 180 de divers clubs du pays.

Le programme de ce premier concours international d'Oran comprend neuf épreuves en Small

tour, Medium tour et large tour sur des obstacles de 1,15m à 1,35m.

Les épreuves se succéderont tout au long du week-end, avec comme point d'orgue le Grand Prix une étoile de hauteur de barres de 1,35 m.

En marge de ce concours international, le programme prévoit des visites à plusieurs sites touristiques et monuments historiques dans la wilaya d'Oran et des soirées d'animation au lieu d'hébergement des participantes au niveau du Village méditerranéen.

## SPORT UNIVERSITAIRE Près de 800 athlètes attendus à la 2e édition des mini-olympiades universitaires à Oran

Près de 800 athlètes sont attendus à Oran pour prendre part à la deuxième édition des mini-olympiades universitaires des sports de combats (dames et messieurs), et ce, du 29 juin au 5 juillet 2024, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs.

Cinq disciplines sportives inscrites dans les sports de combats sont programmées au cours de cet événement, à sa-

voir le karaté-do, la lutte, le judo, le Wushu, et le Taekwondo, précise-t-on de même source.

Trois sites sportifs sont retenus pour abriter les épreuves des cinq disciplines précitées, que sont : le Palais des sports "Hamou Boutlélis", qui sera le théâtre des combats de karaté-do et de judo, la salle omnisport de Sidi-El-Bachir, qui abritera les

épreuves de Wushu et du Taekwondo, ainsi que l'Arène d'Oran, choisie pour accueillir les compétitions de la lutte sur sable, souligné-t-on.

La cérémonie d'ouverture officielle de cette manifestation sportive universitaire est prévue pour dimanche prochain au palais des sports Hamou Boutlélis à partir de 14 heures. Elle sera suivie par les

combats éliminatoires du karaté-do et ceux de la lutte sur sable, dont les finales sont prévues pour le lendemain.

En marge de ces mini-olympiades, le troisième Forum national du sport universitaire sera organisé avec pour thème "Le sport universitaire, concrétisation et représentation nationale", les 1 et 2 juillet, annonce-t-on encore de même source.

## ALGÉRIE

## La FAF décide de relancer l'équipe nationale A'

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé, jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel, sa décision de relancer l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, "en perspective des échéances internationales".

"Le Bureau fédéral a pris la décision de relancer l'équipe nationale A' en perspective des échéances internationales", indique l'instance fédérale.

La décision a été prise au cours de la réunion ordinaire du Bureau fédéral, élargie aux ligues nationales, tenue le mercredi 26 juin sous la présidence du patron la FAF, Walid Sadi, au Centre

technique National (CTN) de Sidi Moussa.

La dernière échéance de l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, remonte au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), disputé en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023.

Les "Verts" locaux avaient atteint la

finale, perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de Baraki. A l'issue de cette compétition, l'ancien sélectionneur des A' Madjid Bougherra, a quitté son poste pour rejoindre le club qatari d'Al-Markhiya SC, avec lequel il a échoué à le mener vers le maintien parmi l'élite. Il a été remercié à l'issue de la saison 2023-2024.

## JEUNES CATÉGORIES

## Le tournoi des sélections régionales, "une réussite sur tous les plans" (DTN)

Le tournoi national des sélections régionales de football qui a pris fin mercredi au village méditerranéen d'Oran a "été une réussite sur tous les plans" ayant permis aux techniciens de former les sélections nationales des moins de 15 ans (U15) et de 17 ans (U17), a indiqué le Directeur technique national (DTN), Ameer Mansoul.

"Ce tournoi national, organisé durant trois jours au village méditerranéen d'Oran, a réuni plus de 500 jeunes joueurs des catégories 2009 et 2010, représentant les neuf ligues de

wilayas. Les rencontres de ces catégories ont été supervisées et encadrées par les directeurs techniques régionaux (DTR) ainsi que le staff technique national des U17", a indiqué Ameer Mansoul au site de la Fédération algérienne de football (FAF).

Pour lui, la Fédération algérienne de Football (FAF) a déployé des moyens humains et logistiques considérables pour assurer le succès du tournoi des sélections nationales régionales des catégories 2009 et 2010, soulignant que "grâce à ses structures au sein de la direction technique nationale

(DTN), des centaines d'opérations de rassemblement des jeunes de ces catégories ont été organisées à travers le territoire national."

Selon les déclarations des directeurs techniques régionaux, le processus de sélection a commencé au niveau communal, puis au niveau des wilayas, pour aboutir aux sélections régionales. Les Directeurs techniques régionaux (DTR), en collaboration avec les Directeurs techniques de wilaya, ont organisé plusieurs tournois pour sélectionner les meilleurs éléments et former une équipe régionale capa-

ble de révéler les talents locaux au grand public.

Ils ont également détaillé, dans des interventions accordées à FAF TV, les différentes étapes de ces opérations et ont souligné l'engagement des techniciens afin de permettre aux enfants de montrer leurs capacités et de se distinguer.

Il est à noter que c'est la première fois qu'un tournoi de détection est effectué pour les deux catégories d'âge des 2009 et 2010. C'est aussi le deuxième après celui des 2008 organisé au début du mois de juin.

## SPORTS SCOLAIRES

## Les lieux et dates des phases finales des championnats nationaux connus (fédération)

La Fédération algérienne des sports scolaires a fixé les lieux et dates des championnats nationaux relevant de son secteur, aussi bien concernant les disciplines sportives individuelles que collectives, qui débiteront le 1er juillet prochain et se poursuivront jusqu'au 22 du même mois, a-t-on appris, mercredi, auprès de cette instance.

A cet effet, la première compétition inscrite dans un riche programme élaboré pour la circonstance, se déroulera dans la wilaya de Laghouat, qui accueillera, du 1er au 3 juillet, le championnat national scolaire de basket-ball 3x3.

De son côté, la wilaya de Tlemcen abritera les compétitions du championnat national de volley-ball du 4 au 8 juillet, alors qu'il a été confié à la wilaya de Tipaza l'organisation du championnat national de basket-ball 5x5, et

ce, du 6 au 11 juillet. Quant à la wilaya de Mascara, elle sera le théâtre des épreuves du championnat d'Algérie scolaire d'athlétisme et de para-athlétisme, qui auront lieu du 9 au 11 juillet, tandis que le championnat national de handball se tiendra à M'sila du 12 au 17 juillet. Concernant les épreuves des championnats nationaux de Judo et de Taekwondo, la Fédération algérienne des sports scolaires a choisi de les organiser du 13 au 15 juillet à Oran, soit la même wilaya qui accueillera, entre le 16 et le 18 juillet, les heureux qualifiés pour le championnat national de Karaté-Do. La clôture des différents championnats nationaux des sports scolaires aura lieu à Mostaganem où se déroulera la phase finale des épreuves de football du 15 au 22 juillet, selon le programme établi par la Fédération al-

gérienne concernée, qui a été, en compagnie des ligues régionales et de wilaya y affiliées, très active cette saison en organisant plusieurs éliminatoires sur le plan local et régional. La même Fédération espère que ces championnats nationaux scolaires se déroulent "dans de bonnes conditions et contribueront à l'épanouissement de nos enfants et du sport scolaire algérien, qui a été un véritable vivier de champions", a-t-on encore souligné. Pour rappel, un intérêt particulier est accordé par les pouvoirs publics au sport en milieu scolaire et universitaire, dans l'optique de le relancer après des années de déclin, alors qu'il avait contribué par le passé dans l'émergence de jeunes talents ayant hissé haut le drapeau algérien sur la scène sportive internationale.

TOURNOI NATIONAL DE FOOTBALL U13  
24 équipes présentes à Ain Defla

Le coup d'envoi du tournoi national de football dédié à la mémoire du Chadid Mohamed Bouras, a été donné mardi après-midi à Oued Chorfa (wilaya d'Ain Defla), avec la participation de vingt-quatre (24) équipes de la catégorie U13, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

"Les clubs de football qui participent à la première édition de la compétition sportive de la catégorie U13, dédiée à la mémoire du fon-

dateur des Scouts musulmans algériens (SMA), le Chadid Mohamed Bouras, représentent 14 wilayas", a indiqué à l'APS Yahia Doui, président de l'Academy Golden Football Algeria (AGFA), organisatrice de l'événement.

Le tournoi a démarré mardi au stade communal d'Oued Chorfa, à 58 km à l'ouest d'Ain Defla, et se poursuivra jusqu'à samedi 29 juin, a ajouté Doui, expliquant qu'il s'agit de matchs

de 40 minutes qui se joueront sur la moitié du terrain.

Il a souligné que cette compétition sportive a été organisée dans le but de permettre aux différents clubs de football de se rencontrer et d'échanger leurs expériences, mais aussi de faire connaître les potentialités touristiques de la région.

Ce tournoi de football de la catégorie U13 vise également "l'émergence de l'élite sportive" de l'Academy Golden Football Algeria, a dé-

claré Doui, indiquant que son Académie s'est fixée plusieurs objectifs à long terme, entre autres, former sa propre élite sportive nationale, organiser une coupe d'Algérie et créer son centre de formation. L'AGFA dont le siège se trouve dans la wilaya de Médéa, a ouvert 14 antennes à travers le pays, notamment à Tindouf, Oran, Ain Defla, Saida, Mascara, Médéa, Alger, Tamanrasset, In Salah, Relizane, Sétif, Souk Ahras et Bechar, a-t-il noté.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE FÉMININE (ZONE 1)

## Le tournoi qualificatif programmé du 22 au 31 août prochain à Alger (FAF)

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique féminine de football 2024, se déroulera du 22 au 31 août prochain à Alger, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi dans un communiqué.

"L'Algérie a donné son accord pour l'organisation du tournoi féminin UNAF du 22 au 31 août 2024 à Alger, qualificatif à la Ligue des champions africaine", précise l'instance fédérale sur son site officiel.

L'annonce a été faite au cours de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue le mercredi 26 juin sous la présidence du patron la FAF, Walid Sadi, au Centre technique National (CTN) de Sidi Moussa.

"Le président de la FAF a fait part aux membres du Bureau fédéral des conclusions de sa participation à la réunion du comité exécutif de l'UNAF qui s'est tenue les 12 et 13 juin 2024 à Tunis", ajoute la même source.

Le prochain tournoi qualificatif, qui devait se jouer à Oran, se déroulera sous format d'un mini-championnat, l'équipe qui terminera en tête du classement représentera la Zone 1 à la prochaine phase finale 2024.

L'Algérie sera représentée par la formation du CF Akbou, sacrée championne d'Algérie 2023-2024, pour la première fois de son histoire. La précédente édition 2023 avait été remportée par les Sud-Africaines de Mamelodi Sundowns, réussissant à empêcher une dotation financière de 400.000 dollars.

## LIGUE 1 MOBILIS

## Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 fixé au 14 septembre (FAF)

Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera donné le samedi 14 septembre prochain, avec le déroulement de la 1re journée, selon le calendrier de la saison prochaine, dévoilé jeudi par la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

La 2e journée de la compétition se jouera une semaine plus tard, soit le samedi 21 septembre, selon la même source. La 15e et dernière journée de la phase aller est fixée, quant à elle, aux vendredis 27 et samedi 28 décembre. Le championnat observera une trêve hivernale du 19 janvier au 1er février. La 30e et dernière journée est programmée le samedi 31 mai 2025.

Concernant la Coupe d'Algérie, les 1/32es de finale de l'épreuve populaire, qui verront l'entrée en lice des clubs de l'élite, sont programmés les vendredis 20 et samedi 21 décembre.

Enfin, la Super-coupe d'Algérie 2023-2024 se jouera le vendredi 17 janvier ou le samedi 18 janvier 2025. Pour rappel, le titre de champion de la saison 2023-2024 est revenu à MC Alger, sacré pour la 8e fois de son histoire. Le "Doyen" vise désormais le doublé, puisqu'il animera la finale de la 57e édition face au CR Belouizdad, le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962 (17h00).

APS

## LIGUE 1 MOBILIS - PAC Titraoui en route vers le Sporting Charleroi en Belgique (presse)

Le milieu offensif du Paradou AC (Ligue 1 algérienne de football) Yacine Titraoui (20 ans), devrait rejoindre la formation du Sporting Charleroi (Div.1 belge) "sous forme de transfert définitif", a annoncé le journal belge Le Soir, mercredi sur son site officiel.

Selon la même source, "un accord est intervenu entre toutes les parties et le joueur du Paradou va donc débarquer chez les Zèbres prochainement."

Considéré comme l'un des joueurs les plus prometteurs du football national, Titraoui a marqué 7 buts lors de la saison écoulée 2023-2024, terminant 2e meilleur buteur de son équipe derrière Adil Boulbina (9 buts).

Titraoui va retrouver au Sporting Charleroi ses deux anciens coéquipiers au PAC : le milieu de terrain Adam Zorgane, transféré en 2021, et l'attaquant Nadir Benbouali, arrivé en 2022.

"Il s'agira d'un transfert définitif et on peut imaginer que le club algérien et Charleroi se seront accordés sur un montant de transfert raisonnable, mais avec un gros pourcentage à la revente pour le Paradou, même s'il ne devrait pas être aussi haut que les 50 % liés au transfert d'Adam Zorgane", précise le journal.

Et d'enchaîner : "Comme ce fut le cas à l'époque avec Zorgane puis Benbouali, les détails administratifs à régler avant qu'il puisse rejoindre la Belgique feront que le joueur ne sera pas disponible tout de suite pour Rik De Mil", explique Le Soir.

"Doté d'une belle cote en Algérie, Titraoui sera chargé de renforcer l'entrejeu carolo avec, chacun l'espère forcément au Mambourg, le même succès que son compatriote Adam Zorgane", conclut la même source.

Pour rappel, Titraoui devait rejoindre au mercato d'hiver du précédent exercice le club français de Montpellier HSC (Ligue 1). Les Montpelliérains avaient formulé une offre d'un million d'euros, mais les négociations avaient échoué.

## LIGUE 1 MOBILIS - ES SÉTIF Bira : " Une compétence algérienne sera à la tête de la barre technique "

Le directeur sportif de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Abdelkrim Bira, a annoncé mercredi l'arrivée prochaine d'une "compétence algérienne" à la tête de la barre technique, en remplacement du technicien tunisien Ammar Souayah, dont le contrat n'a pas été prolongé.

"Le futur entraîneur de l'équipe est une compétence algérienne avec un staff élargi. On dévoilera son identité en début du mois de juillet prochain", a-t-il annoncé lors d'un point de presse tenu à Sétif.

Ammar Souayah (67 ans) avait rejoint l'Entente en février dernier, pour un contrat jusqu'en 30 juin courant, en remplacement du Français Franck Dumas, limogé.

Sous la houlette du technicien tunisien, l'ESS a échoué à se qualifier à une compétition continentale, bouclant la saison 2023-2024 à la 5e place au classement avec 48 points, à cinq longueurs du podium. Concernant le volet recrutement, Bira, qui assure également la mission de manager général et de porte-parole du club, a révélé que le club "a finalisé jusque-là l'arrivée de cinq nouvelles recrues, qui seront présentées après l'ouverture officielle du marché des transferts. Trois joueurs étrangers seront engagés. Le recrutement sera fera évidemment en concertation avec l'entraîneur."

Et d'enchaîner : "Notre objectif est de permettre à l'ESS de retrouver son lustre d'antan. Nous avons l'ambition de former une équipe composée à 50% de joueurs formés au club."

Evoquant les préparatifs en vue de la saison prochaine 2024-2025, Bira a souligné que l'équipe "va se préparer d'abord à Tikjda, avant d'effectuer deux stages à l'étranger en Tunisie et en Italie, avec au menu six matchs amicaux."

Abdelkrim Bira avait été désigné en mai dernier en tant que manager général, directeur sportif, et porte-parole du club, par le groupe Sonegiz, propriétaire de l'ES Sétif.

## COUPE D'ALGÉRIE 2024 (FINALE MCA-CRB) Le coup d'envoi du match décalé à 17h00 (FAF)

Le coup d'envoi de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, opposant le MC Alger au le CR Belouizdad, a été décalé d'une heure, soit à 17h00, le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel.

Selon la même source, l'ouverture des portes du stade 5-juillet 1962, pour le grand public, fixée initialement à 10h00, a été également décalée à 11h00.

"Par ailleurs, la vente des billets pour cette finale se fera le 02 juillet 2024 au niveau des guichets du stade 5-juillet 1962 pour les supporters du MCA, et au niveau des guichets du stade 20-août 1955 de Belouizdad pour les supporters du CRB", ajoute le communiqué.

Pour rappel, 40.000 billets ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie.

"20.000 tickets seront réservés pour chaque finaliste. Le prix du ticket est fixé à 500 dinars", avait annoncé mercredi la FAF.

Concernant l'emplacement des supporters, "après tirage au sort effectué le mardi 25 juin, en présence des présidents des deux clubs, les tri-



bunes du virage Nord seront réservées aux supporters du CRB, tandis que ceux de virage Sud seront réservées aux supporters du MCA".

Une exposition itinérante du trophée de la Coupe d'Algérie sera organisée. Le trophée sera exposé le dimanche 30 juin au siège de l'entreprise Mobilis, partenaire

officiel de la compétition, avant d'être présenté le lendemain (le lundi 1er juillet) au centre culturel Lakhdar Rebbah à la Place du "11 décembre 1960" dans la commune Mohamed Belouizdad pour les supporters du CRB.

Pour les supporters du MCA, le trophée sera présenté à la Place des Mar-

tyrs le mardi 2 juillet (sous réserve de confirmation).

Enfin sur le plan médiatique, l'entraîneur en chef de chaque club finaliste animera une conférence de presse le mercredi 3 juillet. Le même jour, une zone mixte sera organisée avec la presse par chaque club finaliste.

## Le trophée exposé le lundi 1er juillet à Belouizdad (club)

Le trophée de la Coupe d'Algérie de football 2024, sera exposé le lundi 1er juillet au centre culturel Lakhdar Rebbah, à la Place du "11 décembre 1960", dans la commune de Mohamed Belouizdad, en vue de la finale de la 57e édition : MC Alger-CR Belouizdad, prévue le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962 (16h00), a indiqué le CRB dans un communiqué publié mercredi.

"Le trophée sera exposé au public belouizdadi le lundi 1er juillet de 10h00 jusqu'à 16h00, au centre culturel Lakhdar Rebbah, à la place du "11 décembre 1960" dans la commune de Mohamed Belouizdad.

Soyez au rendez-vous", a précisé le communiqué.

Le trophée de "Dame Coupe" sera également exposé aux supporters du MC Alger. Le lieu et la date n'ont pas encore été dévoilés.

D'autre part, et en prévision de cette finale inédite entre les deux clubs algérois, le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad, a dirigé ce mercredi la réunion technique de cette rencontre, au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim (Alger), au cours de laquelle il a été question d'aborder les différents points liés à l'aspect organisationnel pour garantir le bon

déroulement du match. Le MCA s'est qualifié pour la dixième finale de son histoire, en éliminant en demi-finale le CS Constantine (2-1, a.p.), alors que le Chabab, finaliste malheureux de la dernière édition, remporté par l'ASO Chlef (1-2, a.p.), a passé l'écueil de l'USM Alger (0-0, aux t.a.b : 3-1). Le "Doyen", sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire vise désormais le doublé, alors que le Chabab, vice-champion, espère sauver sa saison en remportant la Coupe d'Algérie. Pour rappel, les deux clubs comptent 8 Coupes chacun, en compagnie de l'USM Alger et de l'ES Sétif.

## 40.000 billets mis en vente les 2 et 3 juillet (FAF)

40.000 billets ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, prévue le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-juillet 1962 (16h00) entre le MC Alger et le CR Belouizdad, et seront mis en vente les 2 et 3 juillet, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mercredi dans un communiqué publié sur son site officiel.

"20.000 tickets seront réservés pour chaque finaliste. Le prix du ticket est fixé à 500 dinars", précise la même source, soulignant que "la procédure de la vente sera communiquée prochainement."

Cette décision a été prise ce mercredi, au cours d'une réunion technique et de coordination tenue au siège de la

FAF (Dely Brahim, NDLR), en présence de tous les intervenants dans l'organisation de cet important événement sportif. Durant cette réunion, les organisateurs de la finale ainsi que les délégations des deux clubs ont passé en revue tous les aspects règlementaires et organisationnels de la rencontre.

Concernant l'emplacement des supporters, "après tirage au sort effectué le mardi 25 juin, en présence des présidents des deux clubs, les tribunes du virage Nord seront réservées aux supporters du CRB, tandis que ceux de virage Sud seront réservées aux supporters du MCA. L'heure d'ouverture des portes du stade du 5-juillet

1962 pour le grand public a été fixée à 10h00", ajoute le communiqué.

"La délégation officielle de chaque finaliste est composée de 35 membres (joueurs, staffs et dirigeants), conformément au règlement de la compétition", enchaîne la FAF.

Au cours de cette réunion, il a été question également de fixer les couleurs des tenues des deux équipes finalistes : "MC Alger : maillot (vert et bleu), short (bleu), bas (noir), CR Belouizdad : maillot (rouge), short (rouge), bas (blanc)."

Une exposition itinérante du trophée de la Coupe d'Algérie sera organisée. Le trophée sera exposé le dimanche 30 juin au siège de l'entreprise Mobilis, partenaire

officiel de la compétition, avant d'être présenté le lendemain (le lundi 1er juillet) au centre culturel Lakhdar Rebbah à la Place du "11 décembre 1960" dans la commune Mohamed Belouizdad pour les supporters du CRB.

Pour les supporters du "Doyen", le trophée sera présenté à la Place des Martyrs le mardi 2 juillet (sous réserve de confirmation).

Enfin sur le plan médiatique, l'entraîneur en chef de chaque club finaliste animera une conférence de presse le mercredi 3 juillet. Le même jour, une zone mixte sera organisée avec la presse par chaque club finaliste.



**MAN UNITED  
L'INTÉRÊT POUR DE LIGT  
SE CONFIRME**

Il ne s'agit pas d'un secret, le défenseur central du Bayern Munich Matthijs de Ligt (24 ans, 22 matchs et 2 buts en Bundesliga cette saison) s'impose comme un sérieux candidat à un départ sur ce mercato d'été. Ce jeudi, le journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg confirme l'intérêt sérieux de Manchester United pour l'international néerlandais.

En interne, le manager des Red Devils Erik ten Hag milite pour le recrutement de son ancien joueur, qu'il a connu à l'Ajax Amsterdam. Si MU n'a pas encore réalisé une offre sur ce dossier, le club anglais valorise De Ligt à 50 millions d'euros, soit le prix fixé par les Bavarois pour le céder (voir ici). Actuellement à l'Euro 2024 avec les Pays-Bas, le Batave a prévu de trancher sur son avenir après ce tournoi.

**BAYERN**

**COMAN  
COMPTE  
BIEN PARTIR**

Après neuf années en Bavière, l'ailier Kingsley Coman (28 ans, 17 matchs et 3 buts en Bundesliga cette saison) se rapproche bel et bien d'un départ du Bayern Munich sur ce mercato d'été. Le quotidien Bild confirme ce vendredi que le Français, qui a récemment proposé ses services à son club formateur, le Paris Saint-Germain, souhaite changer d'air et que les Roten ne comptent pas non plus le retenir.

Désireux de récupérer entre 40 et 50 millions d'euros sur un transfert de Coman, le Bayern ne mettra pas de bâton dans les roues à son ailier en cas de belle offre. La fin d'une belle aventure en perspective.

**REAL MADRID  
JOSELU FILE  
À AL  
GHARAFÀ**

C'était le stratagème attendu. Après avoir levé l'option d'achat de Joselu (34 ans, 34 apparitions et 10 buts en Liga cette saison) auprès de l'Espanyol Barcelone, le Real Madrid s'est séparé de son attaquant. Celui-ci a été vendu à Al Gharafa, au Qatar, où le buteur ibérique s'est engagé pour deux saisons, plus une en option. L'opération rapporte environ 1,5 million d'euros dans les caisses des Merengue.

**BAYERN  
GUARDIOLA ET LE  
SURPOIDS DE PHILLIPS**

En fin de contrat dans un an, Joshua Kimmich (29 ans, 43 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) n'est pas certain de prolonger au Bayern Munich, encore plus après sa récente sortie dans le documentaire "Joshua Kimmich-Leader and Driver". Le milieu polyvalent n'avait pas apprécié l'attitude de ses dirigeants lors de la crise du Covid-19 alors qu'il se posait des questions sur la nécessité de se faire vacciner. Un timing que regrette Lothar Matthäus.

"Je pense que le documentaire sur lui qui est diffusé en ce moment n'arrive pas au bon moment. C'est une distraction, on ne cesse de lui poser des questions à ce sujet. Les réseaux sociaux en parlent beaucoup. Je ne sais pas pourquoi on laisse ce genre de choses se produire pendant un Euro, alors que l'accent devrait être mis sur le football. Nous avons vécu des expériences négatives lors des deux dernières Coupes du monde. Je ne comprends pas du tout ce qui se passe, surtout avec une personne aussi expérimentée et intelligente que Kimmich", a souligné le Ballon d'Or 1990 dans des propos ralyés par les médias allemands.

**JUVENTUS  
MILAN PENSE  
AUSSI À RABIOT**

En fin de contrat avec la Juventus Turin, le milieu de terrain Adrien Rabiot (29 ans, 31 matchs et 5 buts en Serie A cette saison) représente une piste particulièrement alléchante pour de nombreux clubs européens. Selon les informations de la presse italienne, l'AC Milan a également sondé l'international français en vue d'une signature libre au cours des derniers jours.

Alors que le profil de l'ancien Parisien faisait l'unanimité chez les Rossoneri, en raison notamment de sa connaissance parfaite du championnat italien, les Milanais auraient rapidement été refroidis par les exigences salariales de Rabiot. S'il ne compte communiquer sa prochaine destination, ou bien son choix de rester à la Juve, qu'une fois l'Euro 2024 terminé, le Tricolore semble à ce stade très loin d'un départ vers Milan.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
DK NEWS

Gérant  
Fayçal Laouer

Directeur de publication  
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - ONU

### Le DGSN participe à New York à la 4<sup>e</sup> Conférence des chefs de police des pays membres de l'ONU

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui a participé, jeudi à New York, aux travaux de 4<sup>e</sup> Conférence des chefs de police des pays membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Accompagné d'une délégation du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ainsi que d'un représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale, M. Badaoui a pris part à la séance d'ouverture de la Conférence, ainsi qu'à la première séance, placée sur thème "Nouvelles approches des missions de paix et des zones de conflit potentielles".

Dans son allocution au nom de l'Algérie, M. Badaoui a salué "les sacrifices importants des membres des missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris leurs composantes militaires et policières", exprimant "la considération de l'Algérie à ces grands efforts".

Il a également souligné que "les efforts de l'ONU à travers les opérations de maintien de la paix sont confrontés à de multiples défis nécessitant une large adaptation pour renforcer leur capacité à répondre de manière rapide et efficace aux différentes menaces et à s'adapter aux changements survenant dans les environnements politiques".

A ce propos, le DGSN a mis l'accent sur "trois points essentiels, il s'agit, pour le premier, du maintien d'un partenariat étroit avec le pays hôte, dans les cas idoines, qui est crucial pour mener à bien le mandat de la mission de maintien de la paix, notamment en lien avec le renforcement des capacités des forces de sécurité nationales, suivant les priorités et la vision du pays hôte".

Pour le deuxième point, il a évoqué "la nécessité impérieuse de développer davantage de partenariats entre les Nations Unies et les Etats membres, dans le but de jeter plus de passerelles pour l'échange d'expertises et des bonnes pratiques", se félicitant des "efforts incommensurables consentis par l'Algérie dans le développement et la modernisation de ses institutions de sécurité nationale, afin d'adapter leur capacité à faire face aux menaces nouvelles et émergentes, notamment les menaces cybernétiques".

"L'Algérie adhère à plusieurs cadres de

coopération bilatérale avec les différents partenaires pour partager son expérience importante dans la lutte contre toutes les menaces", a-t-il ajouté, affichant "la disponibilité de l'Algérie à contribuer aux efforts des Nations Unies à travers des programmes de renforcement des capacités, en soutien aux Etats membres".

L'Algérie, en sa qualité de pays hôte du mécanisme de l'AFRIPOL, "soutient avec force l'idée de confier un plus grand rôle à l'UA en matière de renforcement de la coopération entre les institutions policières africaines", a-t-il rappelé.

S'agissant du troisième point, le DGSN a affirmé que "l'adaptation des réponses sécuritaires à la nature des menaces nécessite d'investir dans les nouvelles technologies", ajoutant que "les groupes terroristes et criminels utilisent des techniques modernes dans leurs actes de vandalisme".

"L'acquisition des moyens technologiques sophistiqués pour lutter contre ces actes ne saurait se réaliser sans le développement de la coopération entre les pays membres et l'appui de l'ONU dans le cadre de l'échange des expertises et du transfert technologique", poursuit le DGSN.

Dans ce contexte, M. Badaoui a présenté la proposition de l'Algérie d'ériger l'ONU en "une passerelle entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires".

Le DGSN a réaffirmé, à la fin de son intervention, qu'"en sa qualité de partenaire sécuritaire fiable possédant une grande expérience dans la lutte contre le terrorisme, l'Algérie demeure engagée dans la contribution aux efforts régionaux et internationaux visant le renforcement des processus de paix à travers des partenariats innovants et efficaces".

#### Plusieurs rencontres et entretiens bilatéraux

En marge de sa participation aux travaux de la 4<sup>e</sup> Conférence onusienne des dirigeants des organes de police, le DGSN a tenu plusieurs rencontres, à travers lesquelles, il a rencontré le Secrétaire général

adjoint des Nations unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, le Chef de la police de Zimbabwe, Tandabantu Gowin Magata, ainsi que le chef-adjoint de la police de Slovaquie, Jozse Senica

La rencontre avec le Secrétaire général adjoint des Nations unies aux opérations de paix, "a constitué l'occasion pour échanger les visions autour des voies et moyens de consolider la coopération entre l'Algérie et l'ONU, en matière de préservation de la paix et de la sécurité internationales, notamment, à travers la formation et la transmission des expertises et de la technologie".

A ce propos, M. Badaoui a fait part de "la disposition de l'Algérie à œuvrer, de concert avec l'ONU, à la mise en place des cadres indispensables à l'accompagnement des Etats membres désireux former et renforcer leurs organes de sécurité".

Les entretiens avec le chef de la police de Zimbabwe ont porté sur "le partage des expériences et le relèvement des capacités des organes de la police de Zimbabwe, dans la lutte contre les différentes menaces et périls qui menacent la sécurité publique, ainsi que pour débattre "des voies et moyens de concrétiser les cadres de la coopération disponibles dans cet important domaine".

M. Badaoui a, en outre, échangé les visions avec le représentant de la police slovaque sur "l'impératif de s'adapter aux nouvelles menaces sécuritaires et de renforcer la capacité des organes de sécurité des deux pays afin de faire face aux organisations terroristes qui ont désormais recours aux moyens et systèmes de pointe dans leurs activités, notamment dans l'espace cybernétique".

Par ailleurs, les deux parties ont affirmé leur volonté de "promouvoir la coopération entre les institutions policières à la lumière des visites de haut niveau échangées récemment entre les deux pays".

Le DGSN poursuit ses activités en marge de cette rencontre, lors de laquelle d'autres entretiens bilatéraux sont prévus avec plusieurs de ses homologues présents à New York, ainsi qu'avec des représentants du Secrétariat général de l'ONU.

## ALGÉRIE - POLOGNE

### Chargé par le président de la République, M. Attaf entame une visite officielle en Pologne

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a entamé, jeudi après-midi, une visite officielle à Varsovie, capitale de la République de Pologne, indique un communiqué du ministère.

Cette visite vient "concrétiser la volonté commune des deux parties à renforcer les relations historiques liant l'Algérie et la Pologne dans ses différents volets et dimensions, et à intensifier le dialogue politique sur les questions qui s'inscrivent au cœur des préoccupations et des priorités des deux pays au double plan régional et international", a précisé la même source. Dans cette optique, le ministre aura une séance de travail avec son homologue polonais, Radoslaw Sikorski, ainsi qu'une rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie dans ce pays ami, a ajouté la même source.

## ALGÉRIE - RUSSIE

### Magramane et Bogdanov président à Moscou la 3<sup>e</sup> session des consultations politiques algéro-russes

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounés Magramane, s'est rendu, mercredi, à Moscou pour présider la troisième session des consultations politiques algéro-russes avec le vice-ministre russe des Affaires étrangères, représentant spécial du président de la Russie pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, M. Mikhail Bogdanov, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné l'état des relations bilatérales et les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi, signée à l'occasion de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Russie en juin 2023", précise la même source.

"L'ordre du jour de cette session a également permis un échange de vues sur nombre de questions d'actualité aux niveaux régional et international, notamment les développements au Sahel et dans les territoires palestiniens occupés et la question sahraouie", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - MONTÉNÉGR

### M. Hidaoui reçoit le Vice-Premier ministre monténégrin en charge de la Démographie et de la Jeunesse

Le président du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui a reçu, jeudi à Alger, le Vice-Premier ministre monténégrin en charge de la Démographie et de la Jeunesse, Dragoslav Scekic, qui effectue une visite en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, le Vice-Premier ministre monténégrin a salué "les activités et les objectifs réalisés par le CSJ en un court laps de temps depuis sa création".

Pour sa part, M. Hidaoui a affirmé que cette rencontre a été l'occasion "pour les deux parties d'échanger les données et les informations concernant les jeunes des deux pays", soulignant qu'il "a été convenu de l'échange de visites et d'activités entre les jeunes des deux pays".

APS

## ALGÉRIE - BAYS-BAS

### Fête de l'indépendance: l'Ambassade d'Algérie à La Haye abrite une rencontre interactive entre les jeunes de la communauté nationale et les membres de la caravane "Jeune..idée"

L'Ambassade de l'Algérie à La Haye a abrité, sous la supervision de l'ambassadrice Salima Abdelhak, une rencontre interactive entre les jeunes de la communauté nationale établis aux Bays-Bas et les membres de la caravane "jeune, idée", sous la présidence de M. Anis Bentayeb, son coordonnateur, et ce dans le cadre de la célébration, le 5 juillet prochain, du 62<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Cette rencontre a été consacrée au débat des réformes économiques qu'a connues l'Algérie, ces dernières années, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment celles relatives à l'encouragement des jeunes de la communauté à accéder au monde de l'entrepreneuriat et à l'investissement en Algérie. Les participants à cet événement, ceux présents au siège de l'ambassade, en tête desquels figure M. Anis Bentayeb coordonnateur de la caravane, ou les intervenants depuis l'Algérie par visio-conférence, ont fait d'importantes interventions, à travers lesquelles, ils ont passé en revue les principales mesures incitatives de l'investissement, les facilitations, ainsi que les réformes légales et juridiques qui visent à encourager les jeunes de la communauté nationale à

l'étranger à adhérer au processus de développement que connaît l'Algérie. Cette caravane qui a choisi l'ambassade d'Algérie en Hollande, afin qu'elle soit le fer de lance vers le continent européen, a été accueillie favorablement par les jeunes de la communauté algérienne de la Hollande parmi les compétences, tout en affichant leur admiration pour l'initiative, en louant ses nobles objectifs, de même qu'ils ont apporté des contributions précieuses et constructives qui reflètent leur aspiration à contribuer au développement socio-économique du pays, d'autant plus qu'ils ont fait part de leur disponibilité à mettre les expériences et les expertises ac-

quisées à l'étranger, au service de la Patrie. La caravane reflète également l'esprit d'innovation et d'initiative qui caractérise des jeunes d'Algérie, leur foi en la capacité du pays et leur détermination à faire face aux différents défis qui peuvent se dresser face à eux. Ces qualités se veulent de bon augure et viennent à un moment de portée particulière, à la veille de la célébration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, ce qui confère à l'initiative une dimension nationale qui renforce le sentiment d'appartenance à la Patrie, parmi les jeunes de la communauté nationale en Hollande.

## ALGÉRIE - NIGER

### Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Niger

Le gouvernement nigérien a donné son agrément à la nomination de M. Ahmed Saadi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Niger, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.